

# dialogue

le magazine de la Banque Cantonale de Genève | hiver 2019/20

Bonnes pratiques et plus-value  
pour les entreprises

---

La gestion de fortune privée  
accessible dès CHF 50'000  
grâce à Best of Genesis

---

BCGE L'essentiel de la finance

---

La dynamique commune de  
Presinge poursuit la rénovation  
de ses bâtisses historiques

---

 **BCGE**

Simple | Sûr | Économique

# Trading online: prenez le pouvoir!

Vous aimez piloter vos investissements en bourse de manière autonome?

Prenez le taureau par les cornes en opérant sur un site qui vous en donne tous les moyens:

- ✓ courtage dès CHF 8
- ✓ gestion des comptes et des paiements sur une plateforme intégrée
- ✓ accès à toutes les informations financières

Demandez vos accès:

- par mail à [info@bcge.ch](mailto:info@bcge.ch)
- auprès d'un conseiller à la Banque Cantonale de Genève
- au 058 211 21 00

 **1816**

investir en ligne  
avec une banque sûre



Blaise Goetschin  
CEO

## Editorial

### La gestion discrétionnaire active, une espèce résistante

Le darwinisme, théorie de la sélection compétitive des espèces, sévit aussi dans l'univers financier. Les méthodes de gestion des portefeuilles d'actifs mobiliers sont directement concernées. En effet, les conditions-cadres de la gestion de fortune sont traversées depuis quelques années par des mutations structurelles profondes : évolutions des techniques, intelligence artificielle et robotisation, évolutions des réglementations, standardisation des processus de conseil et protection de l'investisseur. Ces nouveaux intrants déstabilisent les usages, bientôt centenaires, des gestionnaires de fortune. Une pratique et une culture professionnelles qui étaient fondées sur la relation personnelle et la confiance en l'expert. Autrefois laissée à la libre et décentralisée appréciation des gérants individuels, la gestion devient industrielle et scientifique. Est-ce à dire que la gestion passive, indicielle, purement robotisée va tout envahir ?

**Au contraire, nous constatons ci-après que la gestion active, opérée par mandat discrétionnaire, sort distinctement renforcée du palier actuel d'évolution.**

Avant de développer les thèses de cette contribution, il est nécessaire de fixer les contours des concepts de « mandat discrétionnaire » et de « gestion active ».

#### La gestion discrétionnaire

La gestion discrétionnaire, ou déléguée, consiste à confier à une équipe experte spécialisée tous les actes de conduite et de gestion administrative d'un portefeuille de titres. Ce mandat donne ainsi ordre au gérant de prendre toutes les dispositions permettant de préserver au mieux le capital confié et de rechercher le meilleur rendement pour celui-ci. Le corpus d'instructions du mandat peut être plus ou moins détaillé. Il précisera au minimum les objectifs généraux du placement, le budget de risque, les exclusions éventuelles, notamment liées aux critères qualitatifs (préférences géopolitiques, orientations ESG : environnement, social, gouvernance). Ces ordres seront scrupuleusement exécutés par la gestion centralisée et normée (GIPS, par exemple) des portefeuilles. Ils sont en général synthétisés dans ce que l'on appelle l'indice de référence.

#### La gestion active

Au travers du mandat discrétionnaire, on peut ordonner une gestion active ou une gestion passive. La première est libre et vise à dégager une performance supérieure à l'indice de référence en sélectionnant les meilleures valeurs potentielles et en excluant les autres. La seconde réplique l'indice choisi et par conséquent fournit précisément la performance de celui-ci, positive ou négative. Ces deux approches sont antinomiques. Sur le plan théorique, on peut affirmer qu'elles s'excluent mutuellement. Les gérants sont regroupés en trois camps : les « activistes », les « passivistes » et les indécis.

#### L'évolution technologique : effets paradoxaux

L'intelligence artificielle et la robotisation sont déjà des réalités s'agissant de gestion de portefeuilles. Les hautes capacités de traitement de l'information permettent une gestion très disciplinée et accroissent les facultés d'analyse (suite en page 2).

## Au sommaire

<b>Conjoncture</b>	
Cockpit de l'économie genevoise	2
Dans un contexte d'intérêts négatifs et de franc fort, quelles implications pour les investissements ?	4
<b>Développement durable</b>	
Bonnes pratiques pour les entreprises	5
La BCGE en visite à l'ONU	6
<b>PME</b>	
QR-facture : préparez-vous dès maintenant	6
<b>Investissement</b>	
La gestion de fortune privée accessible dès CHF 50'000 grâce à Best of Genesis	7
Le Synchrony LPP 80 B incarne une prévoyance plus prometteuse et moins frileuse	8
<b>Eclairage – L'essentiel de la finance</b>	
Récession ou pas ?	9
Centres E. Leclerc, les clés du succès de l'enseigne	10
Le secteur de la construction face au défi climatique	12
La productivité des entreprises menacée par l'hyperconnectivité et l'infobésité	14
<b>Focus jeunes</b>	
Comment réaliser ses rêves ?	17
La BCGE fière de pouvoir compter sur ses apprentis	17
Prix de l'économie BCGE : retour en images	18
<b>Genève, une commune en action</b>	
La dynamique commune de Presinge poursuit la rénovation de ses bâtisses historiques	20
<b>Genève, une entreprise en action</b>	
La Pâtisserie Ducret, la passion au cœur du succès	22
<b>Genève, culture et société</b>	
Genève fait son cinéma	25
<b>Réalisations</b>	
La plateforme de <i>trading</i> en ligne 1816 accueille son 9'000 <sup>e</sup> investisseur	28
Dimension, 25 ans, 200 projets réalisés	28
Trois « Obermatt Gold » 2019 pour la BCGE	28
<b>Tendances</b>	
Innovation – un livre à découvrir : Comprendre l'intelligence artificielle	29
Point de vue – deux études inspirantes : Comment fait-on des choix ? / Swiss Banking, Baromètre bancaire	29

#### Impressum

**Editeur :** Banque Cantonale de Genève, département Communication

**Rédactrice en chef :** Lydia Albrecht

**Chef d'édition :** Nathalie Vernaz ([dialogue@bcge.ch](mailto:dialogue@bcge.ch)) – Tél. 022 809 20 04)

**Traduction en anglais :** Danielle Van Uchelen

**Tirage :** 40'400 exemplaires, paraît trois fois par an

**Création, réalisation graphique :** Alternative.ch

**Impression :** ATAR Roto Presse SA

**Copyright :** toute reproduction totale ou partielle des textes est soumise à l'autorisation de l'éditeur.

**Photographies® et illustrations :** Miguel Bueno, Claude Laffely, Les Studios Casagrande, Magali Girardin, Magic Pencil, Thierry Parel, Jean-Charles Rochat, Philippe Schiller, Nicolas Spuhler, David Wagnières, Philippe Van Woerden, Loris Von Siebenthal

Les opinions exprimées dans ce magazine ne reflètent pas expressément l'avis de l'éditeur. Les informations contenues dans ce document s'appuient sur des éléments dignes de foi. Elles ne sauraient toutefois engager la Banque Cantonale de Genève.

**Couverture :** exposition *Ombres, de la Renaissance à nos jours*, présentée du 28 juin au 27 octobre 2019 à la Fondation de l'Hermitage. Joaquín Sorolla y Bastida, *L'ombre de la barque*, 1903, huile sur toile, 61,7 x 93 cm, Museo Sorolla, Madrid. Photo Museo Sorolla, Madrid

## Editorial (suite)

L'interaction automatisée et 24h/24 avec les investisseurs correspond à une demande d'une partie du marché. Ces nombreux avantages opérationnels ne sont toutefois pas synonymes de meilleures performances. Les premiers mandats robotisés ne conviennent pas. Ils manquent de flexibilité et d'adaptabilité aux mouvements de marché. Ils sont bâtis sur des algorithmes déterministes et probabilistes, ainsi que sur une allocation simpliste déployée à l'aide de fonds passifs. Les technologies connues à ce jour ne permettent pas à ce stade de rivaliser avec le mandat discrétionnaire décliné en gestion active.

### L'évolution réglementaire: effets structurants

Comme souvent, la réglementation s'inspire d'une vision idéale qu'elle cherche à matérialiser. En matière d'investissement privé, les nouvelles règles (LSFin en Suisse et MiFID en Europe) entendent mieux protéger l'investisseur contre le mauvais conseil ou les produits toxiques. Pour éviter quelques abus, on impose une chape réglementaire très lourde. A tel point que le conseil personnalisé et informel est proscrit à la faveur de procédures mécanistes. Dans ce contexte contraignant, gérants et clients se doivent de clarifier leurs rapports et leurs modes de fonctionnement.

Le mandat discrétionnaire, canal bien structuré des relations entre investisseur et mandataire, se trouve ainsi de facto plébiscité par l'évolution réglementaire. Le *briefing* initial est, dans ce type de gestion, fondamental. Il s'agit de définir en bonne intelligence entre investisseur et gérant les objectifs de rendement, l'horizon de placement et les paramètres de budgétisation du risque. Plutôt que de perdre son énergie dans les choix tactiques d'un véhicule d'investissement ou d'un autre, l'investisseur doit la concentrer sur ces choix stratégiques qui sont de son seul ressort. Ainsi, la pression régle-

mentaire met en difficulté les vieilles habitudes, des investisseurs comme des gérants. Elle opère une césure limpide entre gestion déléguée par mandat, d'une part, et transactions effectuées en toute autonomie et sans conseil préalable par l'investisseur (*execution only*) d'autre part. Ce faisant, elle condamne la gestion « paritaire » axée sur le binôme : conseil ponctuel du gérant et pilotage des ordres par le client investisseur. Cette forme de cogestion, pourtant répandue, n'était pas durable compte tenu de l'imbrication et partant de la confusion des périmètres de responsabilités.

**Les brusques changements de conditions-cadres obligent les banques qui pratiquent la gestion de fortune privée à clarifier les rôles.** La gestion déléguée par mandat offre une solution simple et transparente. Elle engage la responsabilité de la banque (*product liability*) qui doit mettre en place une chaîne de traitement extrêmement fiable. L'investisseur doit de son côté apporter de la valeur dans son champ de responsabilité en définissant le cadre stratégique du mandat.

S'agissant de méthode, la gestion active constitue à nos yeux « la moins mauvaise approche ». Elle permet une sélectivité et un filtrage, tant sur les paramètres financiers classiques que sur d'autres critères qualitatifs comme les paramètres ESG. Les progrès algorithmiques et certaines découvertes des Fintechs sont déjà intégrés dans les salles blanches et « isonormées » de la gestion active centralisée. Le mandat de gestion active est donc plus sophistiqué et potentiellement plus performant que la gestion robotisée passive ou le conseil ponctuel. ■

**Blaise Goetschin**  
CEO

## Conjoncture

# Cockpit de l'économie genevoise

Situation conjoncturelle de l'année en cours et prévisions

### Scénario 2019-2020

Macroéconomie	PIB		Inflation		Taux de chômage	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Suisse	1.1%	1.6%	0.6%	0.7%	2.5%	2.5%
Genève	1.0%	1.5%	0.6%	0.7%	4.2%	4.4%
Zone euro	1.3%	1.1%	1.3%	1.4%	7.7%	7.3%
Etats-Unis	2.0%	1.9%	1.8%	2.2%	4.0%	4.0%

Taux directeurs	3 mois	12 mois	18 mois
Suisse	-0.8%	-0.8%	-0.8%
Zone euro	0.0%	0.0%	0.0%
Etats-Unis	1.8%	1.8%	1.8%

Taux à 10 ans	3 mois	12 mois	18 mois
Suisse	-0.4%	-0.2%	-0.3%
Zone euro	-0.3%	-0.2%	0.0%
Etats-Unis	1.9%	2.0%	2.3%

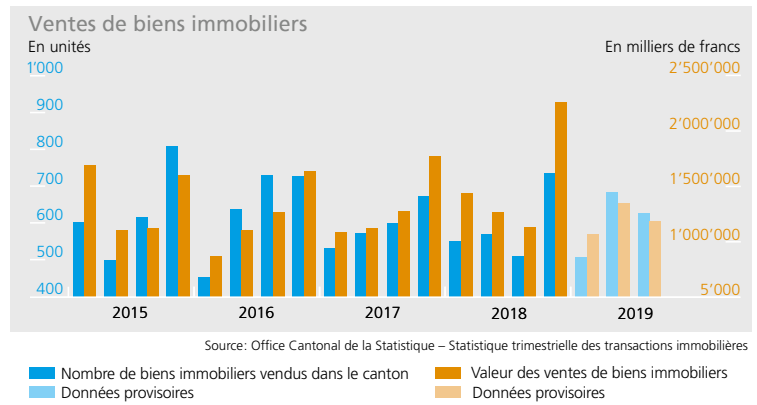
  

Devises et pétrole	3 mois	12 mois	18 mois
EUR/CHF	1.10	1.15	1.20
USD/CHF	0.99	0.98	0.96
EUR/USD	1.11	1.17	1.25
Pétrole-brent (USD/baril)	60-65	60-65	60-65

Source: Thomson Reuters; BCGE

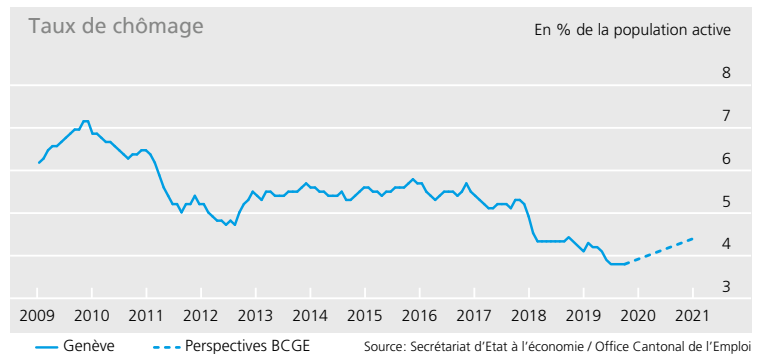
## Croissance des transactions immobilières

Boom des transactions immobilières au troisième trimestre : 629 objets ont changé de mains, soit une hausse de 23% par rapport aux mêmes mois de 2018. La valeur globale échangée (CHF 1,192 milliard) s'accroît toutefois de manière plus mesurée (+5% en un an). Les appartements en PPE enregistrent une hausse particulièrement élevée, tant en termes de nombre de transactions (+14% par rapport au troisième trimestre de 2018) que de valeur échangée (+36%). La valeur des maisons individuelles vendues est en revanche en baisse de 12%, bien que le nombre de transactions soit stable par rapport au troisième trimestre de 2018.



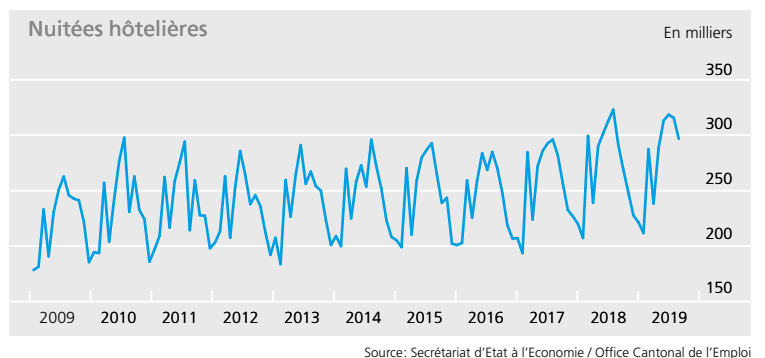
## Le taux de chômage sous la barre des 4%

Pour la première fois depuis septembre 2001, le taux de chômage est passé sous la barre des 4%. C'était en mai 2019. Depuis lors, il est resté en-deçà de ce seuil. Il a même diminué d'un point en juin, puis est demeuré inchangé, à 3,8%. En un an, il a ainsi enregistré une baisse de 0,3 point. C'est ainsi qu'à fin septembre 2019, 9'486 chômeurs (-6,4% en un an) et 14'101 demandeurs d'emploi (-3,8% en un an) étaient inscrits dans le canton. La même évolution est constatée au niveau national : le taux est resté stable à 2,1% en septembre et a enregistré une baisse de 0,2 point en un an.



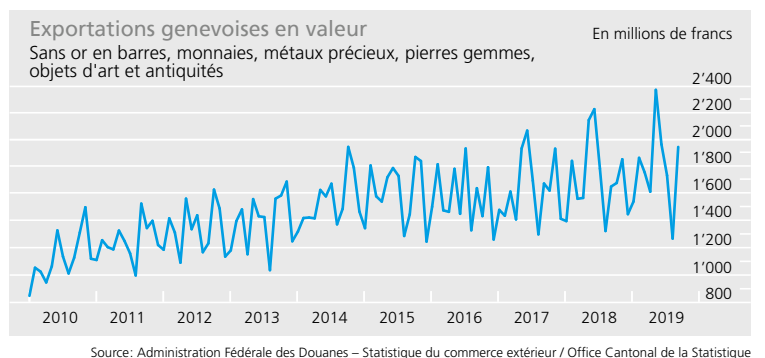
## Hôtellerie : nouveau record

Le recul subi en mars, avril et mai 2019 n'était que momentané. De juillet à septembre, l'hôtellerie genevoise a enregistré 933'300 nuitées, le nombre le plus élevé jamais réalisé sur un trimestre. Et cette bonne nouvelle intervient alors même que ce secteur avait accumulé de nombreux records ces deux dernières années. Ce sont les hôtes de Suisse qui ont tiré ce chiffre vers le haut : avec une hausse de 5%, ils ont franchi pour la première fois la barre des 170'000 nuitées. Quant aux personnes provenant de l'étranger, elles représentent toujours la grande majorité des nuits passées à l'hôtel (759'500, en baisse de 0,6%). Sur les neuf premiers mois, le cumul des nuitées dans le canton se monte à près de 2,5 millions, soit une hausse de 0,3% ; ce qui pourrait se traduire par une nouvelle année record. Cela dit, la croissance y est moins soutenue qu'à Zurich (+2,4%), dont le profil du secteur touristique est similaire, et que dans l'ensemble de la Suisse (+1,5%).



## Les exportations genevoises restent vigoureuses

En 2019, les ventes genevoises à l'étranger ont atteint un niveau record pour un troisième trimestre, frôlant la barre des CHF 5 milliards (CHF 4,971 milliards, sans or en barres, monnaies, métaux précieux, pierres gemmes, objets d'art et antiquités). Elles ont en effet progressé de 3,9% par rapport à la même période de l'année précédente. De janvier à septembre 2019, elles ont ainsi franchi pour la première fois la barre des CHF 16 milliards (16,125 milliards). Le tableau est différent pour les importations qui ont subi une baisse (-6,5%), et ce pour le deuxième trimestre d'affilée. Ce qui porte leur valeur pour les neuf premiers mois à 10,756 milliards (-0,5%). Leur évolution contraste avec ce qui est constaté au niveau national, où tant les exportations (+5,5%) que les importations (+1,8%) affichent une hausse sur les trois premiers trimestres. ■



# Dans un contexte d'intérêts négatifs et de franc fort, quelles implications pour les investissements ?

Cet été 2019 a marqué l'avènement du régime des taux négatifs. Fini, les attentes de normalisation des politiques monétaires, les taux négatifs, instruments non-conventionnels, ont acquis le statut d'instruments monétaires. Certes, en Suisse, les observateurs s'y étaient accoutumés, mais avec le subtil espoir d'en sortir. Les investisseurs ne peuvent dès lors plus se protéger du risque et de l'inflation par l'achat de titres à revenu fixe, les obligations.



**Valérie Lemaigre**  
Economiste en chef, BCGE

En résulte aujourd'hui dans le monde occidental, des comptes cash, à terme ou des obligations étatiques ne protégeant le capital qu'à un certain coût. Fini, les liquidités ou les investissements sans risque rémunérateurs. L'épargne coûte à son détenteur par excès de disponibilité : **trop d'épargne tue l'épargne.**

### Les taux réels négatifs, un cauchemar pour les banquiers centraux.

Forum annuel à Jackson Hole ou réflexions académiques et monétaires, tous cherchent les raisons d'un taux d'intérêt réel négatif international qui affecte les politiques monétaires régionales. Manque de productivité, d'investissement des entreprises, d'innovation ou globalisation, pléthore de raisons peuvent être invoquées, l'une n'excluant pas l'autre. Pourtant, la tendance de fond plus puissante qui sous-tend ces évolutions est la problématique démographique du vieillissement de la population dans les économies occidentales, ainsi que dans la deuxième économie mondiale qu'est la Chine. Entre 25 à 30% de la population de ces régions dépasse l'âge de 60 ans. La proportion entre l'investissement productif et l'épargne de précaution diminue forcément.

Preuve en est à travers les banques centrales qui, en Europe tant à la Banque Centrale Européenne (BCE) qu'à la Banque Nationale Suisse (BNS), ont adopté la référence du taux dépôts des excès de réserves liquides comme instrument de transmission de politique monétaire avec les banques commerciales plutôt que le traditionnel taux de crédit au jour le jour. Les banques centrales doivent aujourd'hui limiter l'épargne de précaution pour alimenter l'investissement productif.

### A quand les taux négatifs sur les prêts hypothécaires en Suisse et en Europe ?

La question du taux limite négatif en dessous duquel les autorités monétaires ne doivent pas passer est posée par la plupart des économistes et crée la controverse, alors que des systèmes suédois et danois permettent l'octroi de crédits hypothécaires à taux négatifs. Pourtant, tout est lié au système de financement. Dans la plupart des pays européens, les entreprises et les particuliers se financent par le système bancaire qui sert d'intermédiaire entre l'épargne confiée aux banques et les crédits octroyés aux acteurs économiques.

Or, les banques commerciales, n'ont pour la plupart, pas imposé de taux négatifs sur les comptes d'épargne de leurs clients, et ce avec l'aval de la banque centrale, pas à même d'évaluer le niveau des taux qui pourrait entraîner un « *cash rush* » déstabilisateur.

Tant que les taux négatifs ne sont pas introduits à grande échelle sur les comptes épargne, source de financement, difficile d'appliquer des taux hypothécaires négatifs. En revanche, dans des systèmes où le financement hypothécaire provient du marché des capitaux et d'émissions de titres de dette, comme c'est le cas au Danemark et en Suède, l'application des taux négatifs est plus aisée. En d'autres termes, notre système bancaire et de transmission de la politique monétaire a besoin d'adaptations pour intégrer le régime des taux d'intérêt négatifs.

### La précaution coûte dorénavant et les liquidités excédentaires qu'elle génère perturbent la gestion de classes d'actifs.

Que ce soit l'actualisation des rendements futurs des actifs ou la nature même des obligations détenues avant tout pour protéger le capital, les taux négatifs poussent les investisseurs à privilégier le prix et la plus-value, au revenu régulier. Sensibilité du prix au sentiment ou volatilité accrue, ces développements cycliques et structurels nous poussent à gérer le risque, en restant exposés au cycle, allouant les actifs sous l'angle défensif, qu'il soit régional, sectoriel ou sur base de taille. Le revenu

est à chercher dans la politique de dividende stable et pérenne des entreprises et non pas actuellement dans la rémunération de la dette. La sélection prudente du capital des entreprises créatrices à long terme de valeur ajoutée reste notre priorité, préférant restreindre notre exposition à la dette volatile et peu rémunératrice. ■

#### Pour en savoir plus

Consultez la Stratégie d'investissement du groupe BCGE



### Au sommaire de l'édition du 4<sup>e</sup> trimestre 2019

**Editorial:** Le monde à l'envers !

**Le mot de l'économiste:** Trop d'épargne tue l'épargne

**Synthèse macro:** Evolution & scénario

**Synthèse des marchés**

**Prévisions économiques et financières**

**Suisse:** Evolution macroéconomique / Taux d'intérêt et devise / Marché des actions

**Zone euro:** Evolution macroéconomique / Taux d'intérêt et devise / Marché des actions

**Etats-unis:** Evolution macroéconomique / Taux d'intérêt et devise / Marché des actions

**Régions à croissance dynamique:** Evolution macroéconomique / Dette obligataire / Marché des actions

**Marché du Private Equity**

Disponible sur

[www.bcge.ch/publications-financieres](http://www.bcge.ch/publications-financieres)

# Bonnes pratiques pour les entreprises

La 12<sup>e</sup> Etude économique publiée par la BCGE et la CCIG, en collaboration avec l'OCSTAT, a pour objectif, au travers de nombreux exemples très concrets, de montrer combien suivre une politique de développement durable comporte de nombreux avantages pour l'entreprise<sup>1</sup>.



Son auteure, Aline Yazgi, a interviewé divers acteurs genevois et de la région afin de présenter des « bonnes pratiques » pouvant servir de source d'inspiration pour amorcer de manière simple et pragmatique, une démarche dans une entreprise. Ou pour aller plus loin.

Développement durable, responsabilité sociétale des entreprises, agenda 2030, stratégie 2050 : autant de termes qui sont devenus omniprésents et qui vont impacter toujours plus la vie des entreprises. Mais de quoi parle-t-on exactement ?

**Le développement durable est le fruit d'un équilibre subtil entre efficacité économique, responsabilité environnementale et équité sociale.** Diverses initiatives ont été prises au niveau de la planète pour encourager l'évolution de l'économie mondiale vers des systèmes plus durables : l'ONU a formulé les Objectifs de Développement Durable (ODD) et le Pacte mondial regroupe quelque 10'000 sociétés s'engageant à appliquer un certain nombre de principes universels, pour ne citer que ces deux exemples. Pour y parvenir, certaines entreprises commencent à recourir à de nouveaux modèles économiques, tels que l'économie circulaire, l'écologie industrielle ou l'économie de la fonctionnalité.

Certes, l'expression « développement durable » a 40 ans, mais aujourd'hui plus aucune entreprise ne peut ignorer la thématique. D'ailleurs, les entreprises genevoises sont toujours plus demandeuses de conseils en développement durable et plus nombreuses à prendre des mesures.

**Mettre en place des politiques de développement durable comporte certains avantages très concrets :** attractivité accrue, accroissement de la motivation interne, stimulation de l'innovation, facteur de différenciation, diminution des

risques juridiques, opérationnels et liés à leur image... Les enjeux environnementaux et sociaux constituent également un terreau pour construire de nouveaux modèles d'affaires, comme en témoigne le large spectre d'entreprises récemment créées et les nouvelles solutions offertes par des groupes déjà bien établis. Avec à la clé, l'émergence de nouveaux métiers.

**Etablir une politique de développement durable ne consiste pas à suivre une liste, mais s'inscrit dans une réflexion autour du fonctionnement global et faisant sens dans le contexte propre à chaque entreprise.** Toutefois, un certain nombre de bonnes pratiques peuvent donner des idées aux autres, raison pour laquelle l'étude en détaille plusieurs dizaines, mises en place dans les entreprises de la région. **En matière environnementale, elles concernent par exemple la consommation d'énergie, la mobilité, la gestion des ressources et des déchets, la biodiversité ou encore la compensation des émissions à effet de gaz.**

**Au niveau des mesures sociales, on citera les conditions de travail, l'égalité entre femmes et hommes, la diversité, la santé et la sécurité au travail, mais aussi le respect des droits humains.**

Par ailleurs, pour que le système économique fonctionne, les entreprises doivent pouvoir dégager des bénéfices. La performance économique fait donc bien partie du développement durable. Mais pas à n'importe quel prix, ni n'importe comment. **Certaines bonnes pratiques économiques et de gouvernance sont indispensables.**

Les investisseurs privés et institutionnels s'intéressent quant à eux toujours plus à la **finance durable**, comme le suggère la **croissance exponentielle des placements prenant en compte des critères de durabilité.** Revêtant différentes formes (exclusion, sélection, impact positif), ces derniers peuvent offrir des rendements identiques aux placements traditionnels, voire parfois supérieurs. Sans compter

que l'un des plus grands défis relatifs au financement de l'Agenda 2030 est d'attirer et de diriger l'investissement privé vers les domaines qui permettront la réalisation des ODD. La finance durable est ainsi promise à un bel avenir.

Pour terminer, l'étude permet également d'y voir un peu plus clair dans la « jungle des normes et des labels ».

**Plus qu'une étude, le document a vocation à rester une référence sur les étagères de votre bibliothèque. C'est pourquoi, nous avons le plaisir de joindre un exemplaire de cette étude économique à votre Dialogue Hiver 2019/20. ■**

Aline Yazgi et Lydia Albrecht

**La BCGE propose depuis plus de 20 ans son label interne « Performance responsable ».**

Les clients qui le souhaitent peuvent ainsi, grâce à « Performance responsable », souscrire à un bouquet de prestations qui intègrent les critères d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG).



LA BCGE S'ENGAGE



Vous avez manqué la présentation publique de l'Etude « Développement durable: bonnes pratiques et plus-value pour les entreprises ? »

Vous pouvez retrouver toutes les vidéos sur notre chaîne YouTube BCGE.

<sup>1</sup> Disponible en version digitale sur : <https://www.bcge.ch/pdf/Etude-BCGE-CCIG-2019.pdf>

## La BCGE en visite à l'ONU

Dans le cadre d'un événement interne à l'attention de ses cadres dirigeants, la BCGE a organisé une rencontre à l'ONU, avec Madame Tatiana Valovaya, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève (photo de gauche). Cette rencontre a été précédée d'un déjeuner au cours duquel notre CEO, Blaise Goetschin, s'est entretenu avec Mesdames Nadia Isler, Directrice du SDG Lab – Objectifs de développement durable (à droite), et Sophie Torelli Chironi, *Special Assistant to the Director-General* (à gauche), notamment au sujet des Objectifs de Développement Durable (ODD) pour 2030. ■



### Liens utiles

<https://www.unog.ch/>  
<https://www.sdglab.ch/>

## PME

### QR-facture Préparez-vous dès maintenant

L'établissement et le règlement des factures se modernisent avec l'introduction de la QR-facture au 30 juin 2020. Elle remplacera à terme les bulletins de versement actuellement en usage pour les paiements en CHF et en EUR.



**Gaëlle Dalla-Costa**  
Project manager, BCGE

Le système suisse des paiements évolue vers des modes de paiement plus simples, plus rapides et plus sécurisés, en adéquation avec la norme internationale ISO 20022. Dans ce contexte, la BCGE s'emploie à faciliter la transition pour l'ensemble de sa clientèle. Ainsi, en tant que destinataire ou émetteur de factures, vous découvrirez bientôt une évolution majeure dans le processus des paiements. Voyez quels en sont les enjeux.

#### Comment ça marche ?

Dès le 30 juin 2020, vous pourrez recevoir ou émettre une QR-facture qui contiendra un Swiss QR Code. Ce code intégrera toutes les informations nécessaires à la bonne exécution du paiement par voie électronique. Le paiement au guichet ou par ordre à la banque sera également possible. QR-factures et bulletins de versement cohabiteront pendant une période de transition encore indéterminée, permettant ainsi aux émetteurs d'opérer le changement à leur rythme.

#### Destinataire: que dois-je faire ?

Vous devez être en mesure de payer des QR-factures dès le 30 juin 2020. Si vous nous adressez vos bulletins pour paiement ou si vous les saisissez dans BCGE Netbanking ou Mobile Netbanking, vous n'avez pas de démarche à entreprendre.

En revanche, si vous utilisez un lecteur optique et/ou un logiciel pour saisir en ligne vos paiements et les traiter, vous devrez en amont :

- Renseigner les numéros de compte au format IBAN.
- Vérifier que votre logiciel est compatible avec la QR-facture et au besoin, le mettre à jour.
- Vous équiper d'un lecteur compatible, si vous scannez vos factures.

#### Emetteur: que dois-je faire ?

Si vous décidez d'émettre des QR-factures, voici les 7 étapes-clés pour réussir cette mutation :

- Disposer d'un logiciel QR-facture compatible.
- S'assurer que votre logiciel peut traiter le format ISO 20022 (camt<sup>1</sup>).
- Obtenir un QR-IBAN (pour les émetteurs actuels de BVR).
- Mettre à jour vos données en intégrant les IBAN et QR-IBAN.
- Adapter vos documents et formulaires (modèles de facture, paiements, courriers...).
- Vérifier que votre logiciel satisfait aux contraintes pour l'impression éventuelle de vos QR-factures.
- Activer le format camt pour le téléchargement de vos relevés électroniques au plus tard le jour de votre mutation.

#### Comment se préparer au mieux ?

Pour les destinataires de factures (et les émetteurs précurseurs), l'arrivée de la QR-facture est une évolution importante à anticiper suffisamment tôt pour être prêt à temps.

**Votre conseiller ou notre centre d'expertise e-solutions se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans ce changement. ■**

**Lien utile:** [bcge.ch/harmonisationtp](https://bcge.ch/harmonisationtp)

<sup>1</sup> Le fichier camt.054 qui remplace le fichier BVR (V11) en usage permettra de réconcilier, durant la période de transition, à la fois les encaissements QR-factures et les encaissements BVR.





## La gestion de fortune privée accessible dès CHF 50'000 grâce à Best of Genesis

Souvent considérée comme un luxe inaccessible et réservée aux grandes fortunes, la gestion de fortune professionnelle est désormais accessible dès CHF 50'000, grâce aux mandats Best of Genesis de la BCGE.



**Pierre Villanti**  
Responsable Produits et services clientèle privée, BCGE

### La gestion de fortune privée a un nom: Best of®

Depuis près de 20 ans, le mandat de gestion discrétionnaire Best of® est le fer de lance de l'offre de gestion de fortune de la BCGE pour ses clients privés. Basée sur une philosophie d'investissement patiemment élaborée, dont le but est de capter les performances et la productivité de l'économie réelle, la gestion des mandats Best of® s'appuie sur une sélection rigoureuse des meilleures actions en architecture ouverte au niveau international.

Le suivi et la gestion sont assurés en permanence par des gérants experts afin de viser une protection du capital et un rendement maximal. Ce processus s'adapte à toutes les préférences de la clientèle en offrant pas moins de 20 profils d'investissement différents.

Avec ses contraintes de construction qui sont simplicité et transparence, le mandat de la banque est totalement compatible avec la nouvelle réglementation (*voir encadré*). Celle-ci est venue renforcer notre conviction que le mandat de gestion discrétionnaire est le rapport le plus abouti que peuvent entretenir un client et sa banque lorsqu'il s'agit de placer ses avoirs.

### La vraie gestion de fortune professionnelle dès CHF 50'000

La Banque Cantonale de Genève permet désormais au plus grand nombre d'accéder à une expertise éprouvée. Construit sur les mêmes principes que ses aînés, Best of® Genesis permet, dès CHF 50'000, de profiter d'une expérience confirmée de près de 20 ans. **Ce nouveau mandat est disponible en CHF dans 4 profils d'investissement, qui dépendent du profil de risque de chaque investisseur: défensif, équilibré, dynamique ou world equity.** Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, chacun de ces profils sera déclinable en versions ESG<sup>1</sup>, soit compatible avec les exigences de la « finance durable ».

### Une porte d'accès au programme



Le programme de fidélité Avantage service vous donne l'opportunité de cumuler jusqu'à 2% d'intérêts supplémentaires sur votre épargne. Best of® est l'un des bonus qui permet de gagner 0,5%. Avec l'arrivée de Best of® Genesis, ce bonus de 0,5% devient accessible avec un mandat de CHF 50'000. Cette évolution sera appliquée avec le calcul des intérêts du 31.12.2020 et concernera tous les détenteurs de Best of®.

**Vous souhaitez en savoir plus?**<sup>2</sup> Opter pour un mandat nécessite de bien se préparer et de définir en détail ses objectifs financiers, son horizon de placement et sa politique de risque. Un entretien structuré est, en ce sens, nécessaire avec un conseiller expert. ■

### La LSFIn pour une meilleure information du client

La nouvelle loi sur les services financiers (LSFIn)<sup>2</sup> entrera en vigueur le 01.01.2020. Elle vise principalement une meilleure protection du client en imposant aux prestataires de services financiers (dont les banques) le respect de différentes règles de comportement; elle définit les règles concernant la fourniture et l'offre de services et d'instruments financiers.

Au cœur du dispositif, figure notamment l'obligation d'informer le client et de se renseigner sur lui, ainsi que, en relation avec les opérations sur instruments financiers, l'obligation de vérifier le caractère approprié et l'adéquation du service fourni. La loi prévoit en outre des obligations relatives à l'établissement de prospectus et exige qu'une feuille d'information de base aisément compréhensible soit établie pour les instruments financiers. La LSFIn oblige également les prestataires de services financiers à établir une documentation succincte pour les instruments financiers proposés aux clients privés. Elle prévoit enfin de recourir à des organes de médiation.

La loi définit entre autres, les obligations relatives aux grandes catégories de prestations de service que sont la gestion discrétionnaire, le conseil en placement et « l'exécution only ». **L'ensemble de ces prestations est fourni par la BCGE depuis de nombreuses années. La LSFIn conduit à apporter des aménagements dans une offre qui s'avère déjà largement compatible. Dans certains cas, des entretiens seront nécessaires et utiles afin de préciser et documenter les objectifs et instructions de placement.**

<sup>1</sup> Critères Environnement, Social, Gouvernance

<sup>2</sup> <https://www.efd.admin.ch/>

<sup>3</sup> Voir la note 1 de la page suivante (p.8)

## Le Synchrony LPP 80 B incarne une prévoyance plus prometteuse et moins frileuse

Le Synchrony LPP 80 B est le dernier compartiment ajouté à notre gamme de fonds de placement dédiée à la prévoyance professionnelle. Ce fonds s'adresse en premier lieu aux personnes souhaitant épargner en vue de leur retraite future dans le cadre de la Fondation Epargne 3a de la BCGE. Composé à hauteur de 80% d'actions au maximum, il affiche un profil de risque plus élevé en comparaison des autres compartiments équilibrés historiques que sont le LPP25, le LPP40 ou le LPP40 SRI.<sup>1</sup>



**Marc Riou**  
Chef PM Institutionnel, BCGE

Comme tous les autres compartiments de notre gamme, ce fonds fait appel à l'architecture ouverte pour une grande partie des investissements, notamment pour la poche actions internationales. Cela implique que nous sélectionnons les meilleurs gérants externes en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs rigoureux.

Par exemple, nous nous assurons de la qualité de la gestion des fonds de placement sous-jacents en visitant régulièrement les gérants externes et en étudiant minutieusement leur philosophie d'investissement. Cette dernière doit être en adéquation avec notre propre doctrine, qui préconise d'investir dans l'économie réelle et d'éviter la spéculation et la « finance casino ». Nous exigeons également une transparence totale de leur portefeuille ; ce qui nous permet de suivre au jour le jour les sociétés dans lesquelles ils sont investis.

En plus des actions réparties entre les sociétés suisses (54%) et les entreprises internationales (25%), le portefeuille est investi

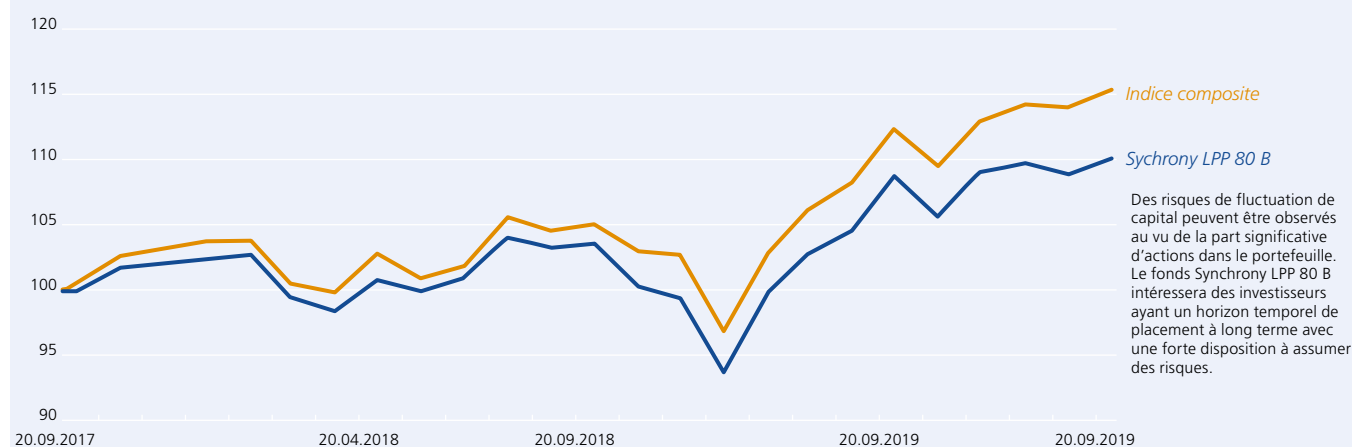
dans des obligations internationales couvertes contre le risque de change. Accessoirement, le compartiment peut investir dans de l'immobilier titrisé suisse. Au total, l'exposition en monnaies étrangères du portefeuille reste constamment sous la barre des 30%.

Ce compartiment est indiqué pour les investisseurs qui ont un horizon de placement long, ce qui est en général le cas lorsqu'on investit en vue de la constitution d'un capital retraite additionnel dans le cadre d'un pilier 3a. ■

Le fonds Synchrony LPP 80 B a été lancé sur le marché le 20 septembre 2017. Tout en respectant les principes généraux de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2), il permet de dynamiser les avoirs du pilier 3a, en misant à long terme sur une part importante d'actions.<sup>2</sup>

Pour en savoir plus sur le Synchrony LPP 80 B, nous vous invitons à consulter notre site Internet : <https://www.bcge.ch/fonds-de-placement-list>

Performance historique indexée<sup>3</sup>: évolution du compartiment Synchrony LPP 80 B depuis son lancement



<sup>1</sup> Le présent article, ainsi que celui de la page précédente (p.7) ne constituent pas une offre, une sollicitation ou une recommandation d'achat ou de vente du titre financier mentionné. Il ne s'adresse pas aux personnes relevant de la juridiction d'un Etat dont la législation ou les réglementations en vigueur interdisent l'accès à de telles informations.

<sup>2</sup> Voir notre précédent article dans *Dialogue* hiver-2017-2018 : <https://www.bcge.ch/pdf/dialogue-hiver-2017-2018.pdf>

<sup>3</sup> Les performances passées ne garantissent pas des performances futures favorables.

# Récession ou pas ?

Le cycle de conférences de L'essentiel de la finance, organisé chaque année par la Banque Cantonale de Genève, porte sur des thèmes stratégiques liés à des défis d'envergure qu'abordent des conférenciers de renom du monde entier, devant un parterre d'investisseurs, de dirigeants et d'entrepreneurs.

Cet événement devenu incontournable pour nos clients est l'occasion pour notre économiste en chef, **Valérie Lemaigre**, d'apporter son éclairage sur les perspectives économiques à venir. *Dialogue* vous propose ci-après le résumé de son intervention intitulée Perspectives économiques 2019-2020 : récession ou pas ?



Les voyants de ralentissement sont allumés depuis de nombreux mois, notamment par les ajustements des secteurs de l'automobile et des semi-conducteurs, ou encore l'incertitude du commerce mondial. L'ensemble de ces facteurs pèse sur les investissements des entreprises. La question de la récession, ou de la crise économique, s'installe dans les discussions par crainte de la contagion du secteur manufacturier.

Pourquoi tergiverser et ne pas considérer que l'Allemagne, proche de la récession, et les tensions commerciales sont autant de raisons suffisantes de contagion à l'ensemble des régions ? Après tout, les carnets de commandes peu garnis de cet été pèsent sur les perspectives et le moral des entrepreneurs de l'industrie (PMI et ISM en zone de contraction).

Tout dépend pourtant de la sensibilité des économies à la manufacture. Dans les régions dites de croissance dynamique, la répartition entre manufacture et services est proche de l'équilibre. Pour l'Allemagne et la Suisse notamment, 25% de

la création de valeur ajoutée provient de la manufacture étroitement liée au commerce extérieur, contre environ 10% dans des économies comme la France ou les Etats-Unis.

On le comprend aisément, l'industrie de production alimente la cyclicité, mais n'est pas source exclusive de crise dans la plupart des économies occidentales. Le marché du travail offre encore des opportunités et il soutient les secteurs des services et la consommation privée.

« Le marché du travail offre encore des opportunités et il soutient les secteurs des services et la consommation privée. »

*Valérie Lemaigre, Economiste en chef, BCGE*

Etablir un diagnostic de crise imminente de ces régions sur base de 10 à 25% de l'activité relève dès lors de la prophétie auto-réalisatrice ; en ignorer les risques pour l'emploi, le sentiment des agents économiques et de leur arbitrage entre dépenses et précaution, de l'insouciance.

L'heure de la récession n'a pas encore sonné même si les risques sont omniprésents. Pas de choc sur les devises, ni sur les prix du pétrole ou encore sur la confiance des acteurs économiques (hormis les entrepreneurs de la manufacture). Croissance et inflation, que certains qualifient de médiocres, mais qui sont pourtant stabilisatrices du marché de l'emploi et le reflet de facteurs structurels, reprennent le chemin de la modération.

Pourquoi alors les banques centrales ont-elles réagi tout l'été en introduisant de nouvelles mesures accommodantes ? En ce mois de septembre 2019, elles ont clairement intégré les risques internationaux dans leur politique monétaire régionale. En Suisse, la prévention passe par la gestion du risque du franc. Son appréciation depuis la grande récession a d'ailleurs atteint 44% et a poussé la BNS à introduire une baisse drastique des taux d'intérêt bien plus marquée que lors des précédents cycles. Mais pourquoi est-ce si intense cette décennie ?

Serait-ce la valeur refuge du franc la principale distinction de ce cycle ? Depuis la dernière crise, le refuge sert essentiellement à l'accumulation d'épargne de précaution des résidents suisses, stockée en franc et sur des comptes de liquidité. Taux d'intérêt suisses négatifs et franc fort sont autant de témoins de ce phénomène structurel que les politiques conjoncturelles ne pourront inverser, mais tout au plus alléger temporairement ; franc fort et taux négatifs sont là pour durer.

**Comment la Genève internationale se défend-elle dans cet environnement hostile au commerce mondial ?**

Exposition industrielle manufacturière à des secteurs moins cycliques (horlogerie et chimie des arômes) et orientation géographique plus asiatique reportent l'impact mondial des ajustements principalement issus de l'automobile et des semi-conducteurs. A cet égard, les signaux issus des surfaces vacantes commerciales à Genève doivent être analysés sous l'angle de l'offre excédentaire depuis plusieurs années, plus que sous celui d'une demande vacillante.

La création annuelle d'emplois genevois a atteint près de 6'000 unités dont moins de la moitié est absorbée par de nouveaux résidents. **La croissance genevoise, pour 85% liée aux services, continue de bien se comporter grâce à la solidité du marché de l'emploi.** Un retour à un niveau de croissance plus modérée relève plus d'un facteur de croissance plus durable qu'une source d'inquiétude. Des à-coups sont possibles de par la sensibilité genevoise aux marchés financiers sous l'emprise actuelle du sentiment, mais la création de richesse, même modeste, se poursuivra en 2019-2020 sans pressions inflationnistes. ■

## Eclairage

L'édition de L'essentiel de la finance de septembre 2019 a traité de thématiques innovantes mettant en perspective les nouvelles technologies, ainsi que la recherche de productivité et d'efficacité dans les domaines de la grande distribution, de l'immobilier, des entreprises et de la finance. Ces innovations bouleversent les modes de consommation et les modèles d'organisation, faisant apparaître de nouveaux défis auxquels les individus doivent s'adapter.

*Dialogue* partage avec vous les éléments-clés de trois des conférences choisies pour vous (propos recueillis par Marie-Christine Lang).



Vous pouvez retrouver les vidéos de toutes les conférences sur notre chaîne YouTube BCGE.

# Centres E. Leclerc, les clés du succès de l'enseigne

Devant un parterre de PME et d'indépendants, Michel-Edouard Leclerc, Président des Centres E. Leclerc, a expliqué comment l'enseigne a pu prospérer, depuis sa fondation, en répondant aux attentes sociales des consommateurs. Passionné, novateur et visionnaire, il n'a cessé d'enrichir l'identité de la marque créée par son père. A ce jour, elle compte 600 centres dirigés par des propriétaires indépendants et emploie près de 13'000 collaborateurs.

### L'origine du succès

Né en 1952 à Landerneau, Michel-Edouard Leclerc a passé sa petite enfance dans la cuisine de ses parents, qui servait de magasin à l'époque. « *Mon père était sorti du grand séminaire et avait une formation intellectuelle assez forte. Il était nourri de la démocratie sociale et avait un certain nombre de référents philosophiques* », explique-t-il. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il s'est attaqué à la spéculation et au marché noir en élaborant un modèle où il était possible d'acheter moins cher et de revendre à des prix modérés. Il s'est fortement inspiré de Gottlieb Duttweiler et de la constitution de la coopérative Migros. Cette philosophie sociale et ce modèle hyper-pragmatique ont permis à trois générations de commerçants de prospérer.

### Un modèle d'association performant

Les Centres E. Leclerc sont une association de 600 chefs d'entreprise indépendants qui possèdent chacun leur magasin et sont regroupés sous une marque collective. Salarié à différents niveaux de l'enseigne pendant 40 ans, Michel-Edouard Leclerc en est aujourd'hui le Président non-exécutif et non propriétaire. « *Tout le pouvoir exécutif au sein de notre groupement appartient aux propriétaires des magasins. Ce sont eux qui paient, investissent et prennent des risques* », précise-t-il.

Soucieux de parité, les Centres E. Leclerc comptent aujourd'hui quatre coprésidents, deux hommes qui représentent plutôt l'ancienne génération et deux femmes qui incarnent la nouvelle. « *En tant que président non-exécutif, je suis là pour fédérer les équipes, garder le temple, améliorer le discours de la marque, inspirer. Il est impossible de fédérer sans avoir un projet qui obtienne la reconnaissance et la confiance du public et celle des 600 chefs d'entreprise coopérants.* » Michel-Edouard-Leclerc ne ménage pas ses efforts pour convaincre. Cela se traduit par beaucoup de présence, de pédagogie, de réunions et de détours par la communication, sa marque de fabrique.

### L'apprentissage du digital par le *drive*

Le *drive*, qui représente un tiers de la croissance de l'enseigne depuis 5 ans, a été le vecteur par lequel les Centres E. Leclerc ont introduit le digital. Le processus d'adoption du *drive* – outil intermédiaire entre le pur Web-commerce et l'activité physique – est révélateur du fonctionnement interne performant de l'enseigne. A l'origine, ce sont des patrons de magasins qui ont créé des *drives* dans leurs propres points de vente, avec un *picking* des produits peu optimisé et très coûteux. Ils ont ensuite demandé un budget au siège de la coopérative afin de pouvoir s'organiser en matière d'informatique et de logistique. 9% du chiffre

« L'un des plus grands marchés de croissance de demain est celui de la santé au sens large – du bien-être au médical – avec le vieillissement de la population et l'augmentation de l'espérance de vie. »

Michel-Edouard Leclerc,  
Président des Centres E. Leclerc

d'affaires des Centres E. Leclerc sont réalisés à partir du digital, dont 75% pour le *drive*, ce qui correspond à Euros 3,5 milliards. En 2020, l'enseigne ouvrira un portail Internet qui rassemblera tous les petits sites de Web-commerce créés par chaque magasin et rationalisera cette approche autour de la marque.

### Un souci constant des attentes sociales

L'enseigne est consciente de l'importance cruciale de s'adapter aux flux sur lesquels se positionnent les industriels, les médias et la société. Michel-Edouard Leclerc en est persuadé : « *l'entreprise qui sera toujours présente dans 15 ans sera celle qui*



Michel-Edouard Leclerc et Pascal Schouwey, modérateur

*correspondra à une demande sociale et sociétale. Elle s'exprime grâce aux réseaux sociaux, qui libèrent la parole. L'expression du consommateur remet en cause notre métier, souvent légitimement, et nous oblige à devenir de bons professionnels».*

Dans ce contexte, toutes les marques de distributeurs de l'enseigne seront revisitées, sur 4 à 5 ans, au tamis des applications Yuca ou Nutriscore<sup>1</sup>, en termes de colorants, taux de sucre et taux de gras.

*« Il s'agit d'une véritable révolution pour nous et pour les industriels », observe-t-il.*

<sup>1</sup> Applications qui analysent les produits alimentaires avec objectif de guider le consommateur dans ses achats. L'ambition de ces applications est de permettre au consommateur de mieux maîtriser son alimentation en les aidant à déchiffrer l'étiquetage des produits alimentaires.

Si les centres Leclerc ont robotisé leurs entrepôts pour toutes les tâches peu qualifiées, pénibles et difficiles, ils investissent beaucoup pour la qualification et la formation afin que leurs collaborateurs soient de plus en plus experts dans leurs rayons. *« La robotisation et la digitalisation impacteront la technique de nos métiers, mais le consommateur plébiscite bien davantage la promesse commerciale »,* explique-t-il.

#### **Des diversifications porteuses**

Autre facteur de succès, l'enseigne a su se diversifier dans de nombreux secteurs d'activité. Elle a développé un concept d'espace culturel avec des professionnels du domaine. Ce qui lui a permis de devenir la deuxième librairie de France, après la FNAC. Alors que l'énergie et la mobilité se traduisent par de nouvelles demandes, l'enseigne teste aujourd'hui

la commercialisation de l'électricité. En parallèle, *« l'un des plus grands marchés de croissance de demain est celui de la santé au sens large – du bien-être au médical – avec le vieillissement de la population et l'augmentation de l'espérance de vie »,* relève-t-il. La demande sociale s'exprime de plus en plus sur ce sujet et l'enseigne prépare son entrée dans ce secteur. ■

# Le secteur de la construction face au défi climatique

Devant des professionnels de l'immobilier, quatre orateurs ont apporté des solutions innovantes afin de permettre au secteur du bâtiment, responsable de près de 40% des émissions de gaz à effet de serre, de tendre vers l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050.



De gauche à droite: Michael Green, Peter Richner, James Ehrlich, Christophe Baillif, Pascal Schouwey, Valérie Lemaigre, Economiste en chef BCGE, et Yves Spörri, Chef Entreprises et clients institutionnels BCGE

### Le photovoltaïque, une énergie renouvelable à bas coût

« Nous tirons beaucoup d'énergie du soleil, même en Suisse. En Valais, il est possible d'obtenir de 1'000 à 1'500 kWh par m<sup>2</sup> et par année, soit l'équivalent d'un baril de pétrole », observe Christophe Baillif, Directeur du laboratoire de photovoltaïque de l'EPFL et du CSEM PV-center, Neuchâtel.

Si le photovoltaïque a été à ses débuts un rêve de scientifique, il connaît aujourd'hui une forte croissance, sous l'impulsion de pays comme le Japon et l'Allemagne. « A fin 2018, on a installé au niveau mondial près de 550 GW de panneaux photovoltaïques, ce qui représente l'équivalent de 550 centrales nucléaires », souligne-t-il. Cette croissance doit continuer, d'autant que l'industrialisation de masse du photovoltaïque a permis

« Le photovoltaïque est devenu, au cours des 5 dernières années, la source d'électricité la moins chère du monde. »

*Christophe Baillif, Directeur du laboratoire de photovoltaïque de l'EPFL et du CSEM PV-center, Neuchâtel*

une véritable révolution. Il a été possible de diviser par 30 le coût de production des cellules photovoltaïques durant les 30 dernières années. « Le photovoltaïque est devenu, au cours des 5 dernières années, la source d'électricité la moins chère du monde », se réjouit-il.

### NEST, accélérateur du processus d'innovation dans le secteur de la construction

Dans une industrie de la construction en butte au défi du changement climatique, il est essentiel de pouvoir transférer plus rapidement les innovations des laboratoires de recherche aux marchés. Ce processus peut prendre une dizaine d'années dans un secteur traditionnellement peu enclin aux risques.

Fort de ce constat, **Peter Richner**, directeur adjoint à l'Empa (Materials Science and Technology) a fondé le bâtiment modulaire de recherche et d'innovation NEST (Next Evolution in Sustainable Building), situé à Dübendorf. Cette construction est composée de trois plateformes, comptant chacune de 4 à 6 modules destinés au développement d'un produit soucieux de l'environnement.

NEST a pour originalité de regrouper sous le même toit le monde académique, les entreprises et des représentants des pouvoirs publics. « Il s'agit d'un laboratoire vivant qui inclut de vrais utilisateurs – des personnes y travaillent et y vivent – et où les innovations peuvent être testées et expérimentées dans les conditions du réel », explique Peter Richner.

« Plus de 12'000 familles se sont inscrites pour vivre dans cette communauté et leur nombre augmente chaque jour. »

*James Ehrlich, Fondateur de la société ReGen Villages*

### RegenVillages, des quartiers autosuffisants à la périphérie des villes

Soucieux d'environnement et très attaché aux communautés agricoles, **James Ehrlich a fondé la société ReGen Villages** en 2016. Son idée est d'établir, à la périphérie des grandes villes, de nouveaux quartiers qui produiront leur propre énergie et leur propre nourriture bio, à partir d'aquaponie – combinaison de plantes et de pisciculture – et d'aéroponie – culture hors sol des légumes.

Le projet repose sur la production d'énergies uniquement renouvelables (panneaux photovoltaïques, biomasse et biogaz), la construction de logements à énergie positive, le recyclage des déchets provenant de l'alimentation et des animaux et le filtrage des eaux usées. Un réseau central intelligent sera chargé de distribuer cette énergie produite sur place selon les besoins.

Le premier quartier autosuffisant, qui comptera 300 unités de logements, verra le jour dans la périphérie d'Amsterdam. « Plus de 12'000 familles se sont inscrites pour vivre dans cette communauté et leur nombre augmente chaque jour », se réjouit James Ehrlich.

« Le *mass timber* – un bois technologique lamellé résistant aux incendies – est désormais le matériau à privilégier pour la construction de tout type d'immeuble et plus seulement les maisons individuelles situées dans les zones rurales. »

*Michael Green, Architecte à Vancouver*

« NEST est un laboratoire vivant qui inclut de vrais utilisateurs – des personnes y travaillent et y vivent – et où les innovations peuvent être testées et expérimentées dans les conditions du réel. »

*Peter Richner, Directeur adjoint à l'Empa*

En Suisse, le photovoltaïque, en complément de l'éolien, l'hydraulique et la biomasse, a pour objectif de contribuer à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, une mission urgente. Selon les toutes dernières études, le réchauffement climatique devrait atteindre 7 degrés d'ici la fin du siècle. « La Suisse ayant un facteur 2 d'accélération, il pourrait faire 50 degrés à Genève d'ici 70 à 80 ans, si l'on continue à privilégier l'utilisation des énergies fossiles, à ne pas isoler les bâtiments ou à les construire avec des matériaux riches en énergie », explique Christophe Baillif. La stratégie du Conseil fédéral est de tendre, dans un horizon à 2050, vers 12 à 15 GW de photovoltaïque, soit 20 à 25% de la consommation électrique annuelle.

Or, si l'on considère les bâtiments, les toitures bien orientées, les toitures plates et une partie des façades, le potentiel serait de produire environ 67 TW, soit 110% de la production annuelle d'électricité, selon une étude de l'Office fédéral de l'énergie. Pour le moment, le solaire ne représente que 3,1% de notre consommation annuelle d'électricité. « Si l'on veut atteindre l'objectif d'une Suisse neutre en CO<sub>2</sub> en 2050, la seule solution réaliste est de produire de l'énergie en Suisse et de solariser massivement nos bâtiments », conclut-il.

### Des constructions en bois pour tendre vers la neutralité carbone

Selon **Michael Green**, architecte à Vancouver, le *mass timber* – un bois technologique lamellé résistant aux incendies – est désormais le matériau à privilégier pour la construction de tout type d'immeuble, et plus seulement les maisons individuelles situées dans les zones rurales.

L'industrie du bâtiment est responsable d'environ 40% des gaz à effet de serre – 28% pour l'exploitation et 11% pour la construction – loin devant l'industrie du transport (22%). Or, durant les 30 à 35 prochaines années, il faudra construire chaque mois l'équivalent d'une ville comme New York afin de répondre aux besoins en termes de croissance démographique, de migrations et de problèmes d'urbanisation.

Compte tenu des très grandes empreintes carbone du verre, de l'aluminium, du béton et de l'acier, la seule façon de tendre vers la neutralité carbone est d'utiliser le bois, un matériau très efficace qui permet une diminution de 88% du CO<sub>2</sub>. « 1 m<sup>3</sup> de bois stocke une tonne de dioxyde de carbone », précise-t-il. Les défis sont que le bois soit issu d'une exploitation forestière durable et que son coût diminue grâce aux économies d'échelle induites par l'augmentation des volumes.

Sachant que la majorité de la population mondiale vivra dans les villes au cours des prochaines décennies, les constructions en bois doivent impérativement s'élever. « La Suisse doit envisager cette option, car elle bénéficie d'une très grande tradition dans ce domaine et des meilleurs spécialistes mondiaux », préconise-t-il. ■

# La productivité des entreprises menacée par l'hyperconnectivité et l'infobésité

Lors du séminaire destiné aux entreprises, Theo Compernelle, médecin neuro-psychiatre, et Caroline Sauvajol-Rialland, professeur à Sciences Po Paris et consultante en gestion de l'information, ont démontré les effets négatifs de l'hyperconnectivité et de l'infobésité sur la productivité des entreprises.

### Le multitâche au cœur de l'hyperconnectivité

« Il y a une différence entre la possibilité de se connecter quand on le souhaite et le fait d'être connecté en permanence. Si l'on ne résout pas ce problème, il est impossible d'avoir une efficacité et une productivité intellectuelles à la hauteur des compétences de notre cerveau. » **Theo Compernelle, médecin neuro-psychiatre.**

Theo Compernelle ne mâche pas ses mots. Six années de recherches lui ont permis de corroborer son hypothèse : l'hyperconnectivité nuit gravement à la productivité intellectuelle. « Le fait d'être toujours connecté induit le multitâche, un mode de fonctionnement que le cerveau humain n'est pas capable de maîtriser. Ce n'est pas la quantité de travail qui provoque le burnout, mais le stress chronique. » Le digital crée un état d'alerte permanent.

### L'organisation du travail par lot

La possibilité de se connecter n'importe où avec n'importe qui et n'importe quand procure une immense liberté. Mais, selon lui, l'unique solution contre l'hyperconnectivité, le multitâche et le stress est l'organisation quotidienne du travail par lot, qui permet un fonctionnement optimal du cerveau. « Le lot le plus important est le lot de réflexion, car notre cerveau pensant ne peut se concentrer que sur une seule chose à la fois. Chaque interruption a un coût, en termes de temps, d'erreur, de mémoire et de stress. » Il est nécessaire d'avoir au moins deux fois par jour 45 minutes pour s'atteler à des tâches importantes, sans la moindre interruption.



« Le fait d'être toujours connecté induit le multitâche, un mode de fonctionnement que le cerveau humain n'est pas capable de maîtriser. »

*Theo Compernelle, médecin neuro-psychiatre*

Le lot le plus compliqué à mettre en œuvre est celui des sms, e-mails et réseaux sociaux, « ce que l'on nomme les armes de distraction massive », sourit-il. La façon de s'en protéger est de se connecter uniquement quatre fois par jour, pendant 30 à 45 minutes.

Il est également nécessaire d'avoir, dans la journée, des lots destinés aux conversations entre le manager et ses équipes, ainsi que des lots dédiés aux tâches que l'on a tendance à reporter sans cesse.

Le dernier lot est très important puisqu'il est consacré à la famille, qui mérite une attention optimale et une déconnexion totale.

### L'entreprise face à l'infobésité

« La rareté au XXI<sup>e</sup> siècle n'est pas l'information, mais la capacité à la réemployer et à se concentrer. L'enjeu des entreprises pour les 10 prochaines années est de structurer leur activité info-communicationnelle. » **Caroline Sauvajol-Rialland, professeur à Sciences Po Paris.**

Aujourd'hui, les entreprises font face à une surcharge communicationnelle qui consomme la capacité attentionnelle. « L'infobésité se traduit par le fait de recevoir plus d'informations que l'on est capable d'en traiter. Il s'agit non seulement de la hausse de la volumétrie d'informations, mais également de la multiplication des outils de communication », explique Caroline Sauvajol-Rialland. Dans ce contexte, le travail à l'ère du digital comporte de nombreux risques sur le plan de la productivité.





« Une bonne décision prise trop tardivement est une mauvaise décision. »

Caroline Sauvajol-Rialland,  
Professeur à Sciences Po Paris

En effet, le Web et ses applications alourdissent les vies professionnelles et entachent le processus décisionnel. Il est avéré que la croissance informationnelle se fait à qualité décroissante. A l'ère des *fake news*<sup>1</sup>, il est de plus en plus compliqué de séparer le bon grain de l'ivraie. Il est impossible de prendre une bonne décision sur la base d'une information erronée. Il existe également un risque de saturation, car les managers, compte tenu des incertitudes et des évolutions constantes, cherchent à recevoir un maximum d'informations avant de prendre une décision. « Une bonne décision prise trop tardivement est une mauvaise décision », observe Caroline Sauvajol-Rialland.

Un autre risque non négligeable concerne l'innovation, le pilier de l'économie dans les pays développés. L'infobésité sur-stimule notre capacité d'attention réactionnelle, mais atrophie notre capacité d'attention endogène nécessaire à la réflexion. Le travail profond, c'est-à-dire le travail sans distraction, crée de la valeur, car il mobilise notre capacité attention-

<sup>1</sup> Les *fake news* ou infox, informations fallacieuses ou fausses nouvelles constituent une information mensongère délivrée dans le but de manipuler ou tromper un auditoire. Prenant une importance singulière à l'ère d'Internet, elles peuvent émaner d'un ou plusieurs individus (par le biais de médias non institutionnels, tels les blogs ou les réseaux sociaux), d'un ou de plusieurs médias, d'un homme d'Etat ou d'un gouvernement.

nelle maximum et pousse nos capacités cognitives à leur limite. Or, le digital crée des sollicitations perpétuelles, des interactions inutiles et provoque une déperdition des activités préjudiciable à l'innovation.

**Un risque d'« incommunication » et de *blurring***

« Si les technologies ont permis vitesse et fluidité de l'information, elles n'ont pas amélioré la qualité des échanges », constate Caroline Sauvajol-Rialland. Depuis 20 ans, le message électronique est l'outil de communication dominant dans les entreprises, mais il s'agit d'une communication à distance, qui génère des risques d'incompréhension, de malentendu, de mauvaise interprétation.

La communication est d'abord un échange cognitif et émotionnel qui passe par le corps et permet de se réguler face à l'autre. D'où l'importance de savoir mobiliser l'outil de communication adéquat en fonction de la situation. L'impossibilité de suivre l'ensemble des notifications et des informations que l'on reçoit génère un sentiment de frustration et de découragement, ainsi qu'une peur de la déconnexion et des pannes informatiques.

En outre, l'entreprise est aujourd'hui confrontée au *blurring*, soit l'effacement des frontières entre la vie professionnelle et la vie privée. Le travail en débordement – pendant les vacances ou les week-ends – empêche de récupérer mentalement et physiquement.

**Un nécessaire changement culturel**

Face aux technologies qui ont fait exploser les unités de temps et de lieu dans nos vies professionnelles, les seules solutions opérantes sont collectives et organisationnelles et exigent un changement culturel. En effet, il est nécessaire de savoir hiérarchiser et prioriser les tâches et de ne pas valoriser leur urgence au détriment de leur importance. Le véritable enjeu pour les entreprises est de structurer leur communication.

Il est important de savoir réguler sa charge mentale pour conserver ses capacités cognitives et éviter la dispersion des activités. « Des résultats très intéressants ont été constatés avec l'introduction de périodes de *quiet time* : entre 10h et 12h et entre 16h et 18h, le collaborateur est en mode déconnecté, ce qui lui permet de diriger toute son attention sur ses tâches de fond. Dans une économie du savoir, la capacité à se concentrer est le nouveau QI. » ■



De gauche à droite : Chad Syverson, Theo Compennolle, Stéphane Benoit-Godet, Caroline Sauvajol-Rialland, Valérie Lemaigre, Economiste en chef BCGE, et Yves Spörri, Chef Entreprises et clients institutionnels BCGE

# CARITAS Genève



### Se former pour assurer son avenir professionnel

Caritas Genève s'engage depuis longtemps dans le domaine de la formation. De plus en plus de jeunes décrochent dès la scolarité obligatoire, alors que de nombreux adultes peinent à rattraper après une perte d'emploi. Depuis 2006, Caritas Genève accueille des jeunes de 18 à 25 ans pour une formation professionnelle de base dans les domaines de la vente et du travail de bureau. Ce programme débouche sur une attestation reconnue au niveau fédéral (AFP), ouvre l'accès à la filière CFC et constitue une passerelle vers l'emploi. Depuis son lancement, Caritas Genève a déjà formé 150 apprentis.

### Un nouvel espace de formation et d'insertion

A travers la construction d'un espace de formation à côté de sa brocante La Fouine, à Plan-les-Ouates, Caritas Genève développera dès 2020 son offre de formations pour les personnes en difficulté (jeunes en rupture et adultes en recherche d'emploi). Le nouveau centre de formation offrira des ateliers socio-professionnels propices à l'insertion, dans le domaine du bois, de l'électricité et de la mode. Des ponts seront créés avec l'économie privée dans le cadre d'un réseau d'entreprises partenaires.

Sur un autre plan, ce projet permettra d'optimiser fortement ses activités de recyclage écologique et de développer des services écoresponsables auprès des particuliers ou des Communes genevoises. Enfin, il permettra d'assurer un meilleur autofinancement de Caritas Genève par une nouvelle dynamique de revalorisation des objets de seconde main, dans le cadre d'une stratégie globale de modernisation du réseau de boutique Point Rouge. Les nouvelles filières de formation (bois, électricité, mode) contribueront ainsi à développer des activités économiques rentables pour l'institution.

### Comment soutenir le projet ?

Pour mener à bien ce projet d'envergure, Caritas Genève a besoin de votre aide ! Ce soutien peut se faire de trois manières différentes : faire un don ; offrir une place de stage ou d'apprentissage ; partager bénévolement vos compétences.

Pour plus d'informations : [www.caritas-geneve.ch](http://www.caritas-geneve.ch)  
IBAN CH38 0900 0000 1200 2726 2

La BCGE offre tour à tour, dans son magazine *Dialogue*, une page de publiereportage à une association sociale, caritative ou humanitaire genevoise.



Pierrette Jatton Klopfenstein, Responsable de la division Genève, BCGE

Eline Rol

Maxime Chabloz

# Comment réaliser ses rêves ?

Accéder aux plus hauts sommets de la compétition nécessite des efforts et des sacrifices. Quels sont les secrets pour atteindre ses objectifs ? Comment gérer ses succès et ses échecs ? Comment concilier études et entraînements intensifs ?

A l'occasion de son événement annuel exclusif à l'attention de ses jeunes clients de 14 à 20 ans, la BCGE leur donne l'opportunité de rencontrer deux jeunes champions sportifs qu'elle soutient.

Le 27 juin 2019, l'événement est lancé par deux jeunes sportifs soutenus par la BCGE, **Maxime Chabloz**, 18 ans, quadruple champion du monde junior de kitesurf et **Eline Rol**, 19 ans, championne d'aviron Europe M23 en skiff poids léger en 2018.

Des démonstrations spectaculaires de *wakeboard* et d'aviron sur le Lac Léman prouvent leur savoir-faire acquis à la force des entraînements, mais aussi grâce à leur volonté et à leur capacité à réaliser leurs rêves.

**Pour en savoir plus sur les sportifs soutenus par la BCGE**  
<https://www.bcge.ch/bcge-soutiens-sportifs>

Puis, lors d'une table ronde animée par Jérémy Riser, journaliste sportif chez Léman Bleu, ils ont échangé sur leur parcours personnel et professionnel et sur le travail accompli pour arriver à devenir des champions, soulignant l'importance de la rigueur, de la détermination et du mental. Claude Stricker, Directeur exécutif de l'Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport à Lausanne, a également partagé son expertise du management de jeunes sportifs d'élite. ■



**Proximité, interactivité et discussions inspirantes ont été les maîtres-mots de cette rencontre.**

Pour visionner l'« aftermovie », rendez-vous sur la playlist de la chaîne YouTube BCGE.

## La BCGE fière de pouvoir compter sur ses apprentis

La BCGE est un acteur majeur de la formation professionnelle à Genève, avec chaque année: 15 apprentis CFC employé de commerce option banque, 4 stagiaires BEM – Formation bancaire initiale pour porteur de maturité, 4 stagiaires FCPM – Formation commerciale pour porteur de maturité et 7 stagiaires universitaires.

**Bravo** à Tugçe, Gaëlle, Ruben et Alexandre, Fiona, Soraya et Cyril, qui ont obtenu leur diplôme en juin 2019, concrétisant trois années de formation professionnelle à la BCGE.



La plupart d'entre eux continuent leur carrière au sein de la banque, ravie de pouvoir compter sur de jeunes collaborateurs enthousiastes et pleins de potentiel. Nous leur souhaitons une brillante carrière.



**Bienvenue** à Pressila, Loretta, Fatou, Alexandre et Matteo, les 5 nouveaux apprentis de la BCGE, provenant d'horizons différents et partageant le même intérêt pour la finance. Lors des journées d'accueil organisées à leur attention, ils ont déjà pu s'immerger dans la vie professionnelle. Leurs formateurs de pratique les ont accueillis avec plaisir en septembre 2019 dans leur agence respective. ■

# Prix de l'économie BCGE Retour en images

Fidèle à son engagement en faveur de la formation des jeunes, la BCGE participe aux cérémonies de remise des diplômes organisées par les collèges, centres de formation professionnelle et universités du Canton. Dans ce contexte, **la banque a le plaisir de remettre son traditionnel Prix de l'économie** à des lauréats ayant été plébiscités pour leur travail de diplôme portant sur des thématiques d'économie conjoncturelle ou d'économie et management d'entreprise par exemple.

*Dialogue* vous propose de découvrir les jeunes et prometteurs diplômés en juin et en septembre 2019! Félicitations et bon vent!





1. Jennifer Petit, promue du Collège de Candolle, et Nathalie Monteros de l'agence des Eaux-Vives.
2. Clara Lin Berrada, promue du Collège Emilie-Gourd, et Arnaud Perrier de l'agence de Vézenaz.
3. Luca Drevermann, promu du Collège de Saussure, et Liliana Ferreira de l'agence Lancy-Centre.
4. Julien Pellet et Nour Moussa, promus du Collège Madame de Staël, et Maria-José Molla de l'agence Carouge-Marché.
5. Ambre Lorraine Duval, promue du Collège Sismondi, et Gloria Ridoutt de l'agence de Vernier.
6. Sarah Bensalah, promue du Collège pour adultes Alice-Rivaz, et Olivier Vota de l'agence de Plainpalais.
7. Mathieu Delacuisine, promu du Collège Calvin, et Hervé Tagand de l'agence de Plainpalais.
8. Mia Alice Schorrock, promue du Collège Claparède, et Yann Nallet de l'agence des Eaux-Vives.
9. Dorentin Morina, promu du Collège André-Chavanne, et Richard Hellet de l'agence l'Ile.
10. Zotrim Duraku, promu du Collège Rousseau, et Stéphane Bonnin de l'agence de Meyrin-Cité.
11. Milena Maksimovic, promue du Collège Voltaire, et Sabrina Di Nardo de l'agence du Grand-Saconnex.
12. William Vaucher, promu de l'Ecole de commerce Raymond-Uldry, et Lorris Rizzo de l'agence de l'Ile.
13. Raphael Commisso, promu de l'Ecole de commerce Nicolas Bouvier, et Lorris Rizzo de l'agence de l'Ile.
14. Arthur Papinot, promu de l'Ecole de commerce André Chavanne, et Martin Wintermantel de l'agence de Versoix.



# La dynamique commune de Presinge poursuit la rénovation de ses bâtisses historiques



Après la rénovation de la ferme Gallay en 2009, la commune de Presinge s'attaque désormais à celle des dépendances de la bâtisse. Ce très beau projet complexe, qui concerne des bâtiments historiques classés par la Commission des Monuments, de la Nature et des Sites du Canton, démarrera en avril 2020.

### Le défi de la rénovation de bâtiments du XVIII<sup>e</sup> siècle

La ferme historique Gallay, une bâtisse classée, construite vers 1734 par la famille éponyme, a été rachetée à l'Etat par la commune de Presinge il y a une quinzaine d'années. Sa rénovation s'est achevée en 2009 et celle du très populaire Poney Club attenant en 2018. « Depuis 2011, la commune de Presinge travaille sur le projet de rénovation des dépendances de la ferme Gallay. Il s'agit d'un projet compliqué au niveau patrimonial, qui doit être suivi par la Commission des Monuments, de la Nature et des Sites du Canton. Celle-ci a commandité une étude historique en 2009 – qui a servi pour l'élaboration du projet de transformation – et a suivi tout le processus », détaille Serge Broquard, l'entrepreneur maire de Presinge.

### Des espaces à haute performance énergétique pour des événements et des appartements

Outre la cour en boulets, les dépendances comptent des charpentes d'époque, qui doivent être conservées et mises en valeur. Le projet de rénovation, d'un montant de CHF 6 millions, concerne une surface brute de 1'020 m<sup>2</sup>, dont 610 m<sup>2</sup> de logements et 410 m<sup>2</sup> de locaux destinés au public. Il est composé d'une salle des fêtes principale avec cuisine et d'un espace en mezzanine pour les sociétés de la commune. « Nous souhaitons louer ces espaces au public afin de répondre à la demande de locaux pour la célébration d'événements privés et l'organisation de séminaires », précise Serge Broquard.

### Presinge en bref

A l'époque celtique, le hameau de Cara, qui fait aujourd'hui partie de la commune, existait déjà, bien avant Presinge. Il formait un promontoire sur le passage de la route d'Annemasse à Thonon. Le nom même de Presinge témoigne de la présence des Burgondes. Au haut Moyen Age, les villages de Presinge et de Pufflinge faisaient partie de Ville-la-Grand, dont le territoire était une imbrication de fiefs relevant du Faucigny et du Genevois. Au XIII<sup>e</sup> siècle, ces terres revinrent à la Savoie. Plus tard, Louis de Bonivard acquit le château de Grailly et, depuis 1420, l'église de Presinge dépend du Chapitre cathédral de Genève. Longtemps rattachée à Pufflinge, la commune de Presinge gagna son autonomie en 1851.

### Presinge en chiffres

Population: <b>724 habitants</b>
Proportion de la population du canton: <b>0,14%</b>
Superficie: <b>472 ha</b>
Proportion du territoire cantonal: <b>1,9%</b>
Revenus: <b>CHF 3'292</b>
Charges: <b>CHF 2'554</b>

### Mairie

Maire: <b>Serge Broquard</b>
Adjoint: <b>Patrice Mugny</b>
Adjoint: <b>André Carrat</b>

« Les dépendances de la ferme Gallay sont classées et de nombreux éléments doivent être préservés et mis en valeur, comme la cour en boulets et les charpentes. »

Serge Broquard, Maire de Presinge

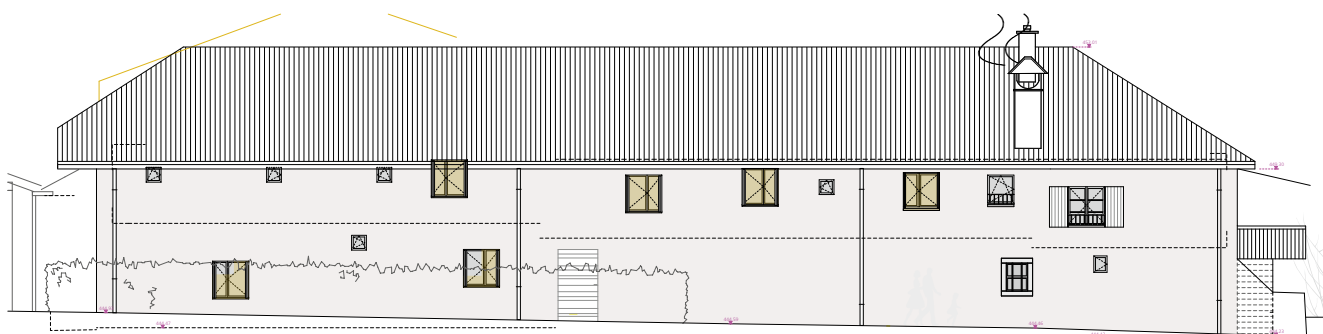
Le projet englobe également 6 appartements de 2 à 5 pièces, de surfaces comprises entre 44 m<sup>2</sup> et 130 m<sup>2</sup>, à loyer libre, destinés en priorité à des personnes attachées à la Commune. **La performance énergétique du bâtiment est celle que la loi impose pour toute transformation liée à un changement d'affectation, soit haute performance énergétique (HPE), avec notamment des panneaux solaires pour l'eau chaude et du chauffage par géothermie.** Le bureau d'architecte Thinka a été chargé de l'élaboration du projet. Il connaît parfaitement les lieux puisqu'il avait déjà rénové la ferme Gallay et le Pony Club. Conformément au règlement, la commune a dû organiser un concours pour trouver un autre architecte afin de suivre le chantier. « *Le bureau Dubouchet Contat Aeby Architectes Associés SA vient d'être désigné lauréat du concours parmi six candidats* », indique Serge Broquard.

### Un nouveau centre villageois à l'horizon 2025

Initié par le prédécesseur de Serge Broquard, le projet de développement a pour objectif de recréer un centre villageois, qui fait défaut actuellement. L'originalité de ce projet d'envergure est qu'il a été confié à trois coopératives d'habitations afin d'y associer les jeunes de la Commune. Il comportera 10 petits immeubles de deux étages, dotés de toits à deux pans, qui abriteront environ 140 logements. Ceux-ci pourront accueillir 300 nouveaux habitants, ce qui doublera la population du centre du village de Presinge.

Dans cette perspective, la Commune a d'ores et déjà rénové sa mairie et travaille avec la Commune de Gy, avec laquelle elle fait école commune, pour absorber une trentaine d'enfants. « *Ce projet a reçu les félicitations de la division de l'urbanisme. Nous avons réussi à maintenir une densité de 0,8 et à préserver le paysage* », se réjouit Serge Broquard. « *Le plan localisé de quartier sera validé en 2021 au plus tard. Le chantier devrait débuter en 2021-2022 et s'achever en 2025* », conclut le maire, qui se présente pour un nouveau mandat afin de soutenir ce projet de redynamisation de Presinge qui lui tient particulièrement à cœur. ■

Marie-Christine Lang



Elévation Nord



Elévation Sud

# La Pâtisserie Ducret, la passion au cœur du succès

Une des missions principales de la BCGE est de contribuer au développement de la place économique genevoise. Fidèle à ce principe, *Dialogue* met en avant les actualités et les entreprises qui font Genève. Dans ce numéro, découvrons un pâtissier installé dans la ville depuis 20 ans, qui a fait de sa passion son moteur de succès.



Frédéric Ducret, propriétaire de la Pâtisserie Ducret est un passionné de cuisine, épicurien et artiste. La description qu'il fait de son travail et de ses produits est un véritable conte culinaire qui nous met rapidement l'eau à la bouche.

La Pâtisserie – Chocolaterie – Traiteur Ducret est présente à la rue Hoffmann à la Servette et aux Halles de Rive. Elle propose depuis près de 20 ans des créations originales dignes d'œuvres d'art. 16 employés s'affairent au quotidien, depuis 3h du matin pour certains, avec la mission de surprendre le client au niveau des 5 sens, ainsi que le confirme Frédéric Ducret : *« On doit pouvoir surprendre nos clients et il faut avoir envie de leur faire plaisir. C'est la base. Cela passe vraiment par une grande générosité de sa personne. »*

« On doit pouvoir surprendre nos clients et il faut avoir envie de leur faire plaisir. C'est la base. Cela passe vraiment par une grande générosité de sa personne. »

*Frédéric Ducret, propriétaire de la Pâtisserie Ducret*



La Pâtisserie Ducret est assurément une entreprise en action à Genève. *Dialogue* a voulu en savoir plus sur ce qui fait le succès de cette petite entreprise et vous invite à pousser la porte d'un palais où la devise est « sans cesse se perfectionner ».

**M. Ducret, votre devise « sans cesse se perfectionner » a permis de donner une renommée certaine à votre pâtisserie. Quels sont les points auxquels vous êtes particulièrement attentif ?**

**Frédéric Ducret :** sans cesse se perfectionner, c'est sans cesse se tenir informé des dernières évolutions en matière de technique ou de texture culinaire, mais aussi en matière d'organisation et de rationalisation du travail. Tout est constamment en mouvement et en amélioration. Il est primordial de s'adapter, mais surtout d'anticiper et de proposer de nouvelles créations à nos clients, tout en restant fidèles à celles pour lesquelles nous sommes reconnus. Les formations que je suis avec des meilleurs ouvriers de France par exemple, nous permettent de tenir le haut du panier et de toujours évoluer.

**C'est la passion de la cuisine qui me guide dans mes choix,** que je partage avec grand plaisir avec mes employés, eux-mêmes très engagés pour une qualité du travail irréprochable. Je suis très exigeant avec eux. Je leur montre ce que je souhaite, dans un esprit formateur. Je les incite à regarder ce qui se fait, à poser des questions, à s'intéresser. C'est important l'envie, l'envie de bien faire, en allant voir les autres pâtisseries par exemple, les décors, les finitions. C'est inspirant.

En revanche, comme nos clients, je suis très attaché à certaines de nos recettes traditionnelles : tous ces entremets que nous faisons depuis maintenant bientôt 20 ans, en suivant la même recette et qui « cartonnent » toujours. Si vous les arrêtez, les gens se plaignent. Ces recettes sont vraiment abouties, autant dans la texture que dans le goût. Je trouve qu'il y a un mariage qui ne peut pas s'améliorer. Pour moi, la texture, la légèreté, le goût, tout est parfait. Parfois on pourrait peut-être changer un peu la finition, encore que, les gens ont leurs repères et savent ce qu'ils veulent.

**Nos pâtisseries ont un cahier des charges très précis à suivre.** Avec la responsable des deux boutiques, Audrey Collin, nous sommes très pointilleux sur ce point. Nos vendeurs et nos vendeuses ont égale-

ment un cahier des charges sur les entremets, un descriptif complet avec leurs allergènes pour pouvoir renseigner au mieux le client. Dans pratiquement tout il y a de la poudre d'amandes qui donne beaucoup de goût et qui développe les arômes. **Il faut tout décrire et faire envie :** « *C'est une mousse chocolat au lait avec un onctueux à la double-crème de gruyère sur une meringue aux éclats de caramel.* » ou « *Cette mousse chocolat-pistache est une mousse-chocolat noir à 70% avec un insert crémeux pistache aux pistaches caramélisées sur pain de Gènes. C'est un produit exceptionnel. On torréfie nous-mêmes nos pistaches, on les caramélise, on les broie, on les mélange avec notre pâte de pistache. C'est un travail de A à Z.* » C'est tout de suite plus parlant, ne trouvez-vous pas ?

**Est-ce que les activités de traiteur étaient une suite logique à votre métier de pâtissier-chocolatier ?**

En fait, j'ai toujours eu cette passion du goût, du travail soigné et bien fait. C'est quelque chose qui vibre en moi. Au début, je voulais être cuisinier, mais les circonstances de la vie et d'autres passions comme la musique en cours du soir, ont fait que j'ai dû me réorienter ; et que je



## Genève, une entreprise en action

me suis lancé, à 16 ans, dans la pâtisserie, chez M. Meier, qui a été un grand mentor pour moi. Aujourd'hui encore j'applique sa façon de travailler. **Quand on apprend une certaine façon de travailler, ça ne vous lâche plus.** Avec lui, j'ai appris la précision, la perfection, l'envie.

J'ai également appris à travailler le chocolat chez Auer pendant 5 ans, avant de revenir chez M. Meier en tant que responsable pâtisserie et traiteur, pour plus tard reprendre l'affaire.

J'adore aller découvrir ce qui se fait chez les plus grands. **Le plaisir de découvrir, tout le travail bien fait. Je suis passionné par tous les métiers de bouche.** Les gens qui vont plus loin, ça me plaît. J'adore m'arrêter dans une petite épicerie ou dans des endroits où je vais trouver des vinaigres que je ne trouverais pas ailleurs par exemple, un mélange d'épices créé par une personne...

En cuisine c'est vous qui dosez, donc cela va à la demie-pincée de sel en plus ou en moins pour que le goût soit vraiment rond, parfait. C'est ce qui est très

intéressant. **Je suis très friand de cette manière de fabriquer, dans le sens où c'est un peu unique à chacun.** La partie traiteur représente 25% de notre activité. Nous ne faisons que du traiteur réception pour maximum 250 personnes, car nous n'avons pas l'infrastructure nécessaire et je ne souhaite pas me développer plus.

J'apprécie beaucoup cette partie traiteur, car il y a ce ressenti de l'assaisonnement juste et subtil, alors qu'en pâtisserie tout est pesé au gramme près. Nous proposons une carte de petites pièces travaillées à la précision avec un goût spécial. On essaie que tout soit sublimé.

**« C'est très important pour moi que pour chaque produit il y ait une découverte. »**

*Frédéric Ducret*

**C'est très important que pour chaque produit il y ait une découverte.** Par ailleurs, pour moi, la matière première est primordiale pour le goût. J'axe tout là-dessus. A prix raisonnable bien sûr. Ce dont j'ai besoin doit être de la meilleure qualité possible. Vous devez être confiant par rapport à votre marchandise.

**Nous voulons toujours mettre notre clientèle en perspective et qu'elle soit toujours en haleine d'une nouveauté chez nous.** Par exemple, nous avons créé un sandwich pour l'automne, avec un *bun* au romarin, roquette, fromage de chèvre, figue fraîche, miel, noix, compotée de figue sur le dessus et fleur de sel. Le dernier produit-phare en date, pour lequel on a beaucoup de succès. Et apparemment, nous avons les meilleurs pâtés à la viande de Genève. Un monsieur retraité, qui vient à pied depuis Carouge pour en acheter, dit qu'il n'en a jamais goûté comme les nôtres.

**Dans le contexte anti-gaspi, avez-vous une politique en matière d'inventus ?**

Depuis longtemps, trois dames viennent à vélo chaque soir pour récupérer les inventus, à l'intention d'associations œuvrant en faveur de personnes dans le besoin. Pour le reste, nous passons par la plateforme anti-gaspi « Too good to go ». Nous préparons des paniers de marchandise d'une valeur de CHF 18.-, payés CHF 6.- par le client. Too good to go nous reverse CHF 3.-. C'est une formule qui marche bien et qui est appréciée par les gourmets de fin de soirée. ■

**Nathalie Vernaz**





# Genève fait son cinéma

Le Canton et le 7<sup>e</sup> art ? Une histoire d'amour qui dure depuis plus de 120 ans, Genève ayant accueilli les premières représentations cinématographiques du pays. Au fil des décennies, elle a séduit de nombreux réalisateurs et continue à être un lieu de tournage apprécié. Voyage au fil du temps, entre censure, résurrections et lieux de tournage très prisés.

Cet été 2019 a connu un coup de théâtre digne du meilleur film d'action : promis à la démolition après plus de dix ans de fermeture, mais bénéficiant d'un large soutien populaire, le cinéma Plaza est sauvé. La Fondation Hans Wilsdorf a racheté le bâtiment et va le rénover pour qu'y puisse revivre le 7<sup>e</sup> art.

**Décors très prisés à Genève : la rade, l'horloge fleurie et le jet d'eau, des symboles reconnaissables dans le monde entier et dès lors abondamment utilisés pour situer le lieu de l'action.**

Autre quartier, autre nouvelle réjouissante pour les cinéphiles : le Nord-Sud, géré par la même famille depuis son inauguration en 1951, vient de rouvrir après avoir été totalement refait (installations techniques, fauteuils, décoration, et même agencement des lieux, puisqu'il y a désormais deux salles). Avant cela, d'autres cinémas ont subi d'importants liftings ou ont été ramenés à la vie, parfois contre toute attente, à l'image du Cinérama Empire, dont la résurrection date de 2015, suite à la mobilisation d'une association et au soutien de la Ville de Genève.

**Bien que le nombre d'écrans et de spectateurs s'oriente à la baisse, Genève entretient des liens forts avec le cinéma, et réciproquement. Peut-être pour des questions historiques : les premières représentations cinématographiques en Suisse eurent lieu dans le Canton, à l'occasion de l'Exposition nationale de 1896.**

**Des films des frères Lumière étaient projetés sur un appareil de leur fabrication dans le « Palais des Fées », une architecture en pagodes, qui accueillait diverses animations.**

A peine l'exposition terminée et face à l'engouement pour ce nouveau divertissement, l'établissement Alpineum (qui montrait auparavant des dioramas et qui venait de se doter d'un Cinématographe Lumière) a projeté pendant plusieurs semaines diverses bandes animées, qui ont connu un succès remarquable. La première salle de cinéma de Suisse était née<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Freddy Buache-Jacques Rial « Les débuts du cinématographe à Genève et à Lausanne ». Infolio, 2011.



## Cinématographe ambulant

On n'en est alors qu'aux premiers épisodes de la saga. Des forains lancent le cinématographe ambulant sous forme de roulottes décorées, avec écran et cabine de projection. Au tournant du siècle, des salles permanentes succèdent à ces baraques de foire et aux lieux transformés, de manière éphémère en cinéma, par la grâce des projectionnistes ambulants.

C'est ainsi qu'en 1905, le Cirque Rancy (racheté depuis par Pathé Cinéma) accueille pendant plusieurs semaines un programme cinématographique. En 1907, le Kiosque des Bastions se transforme en salle obscure pour les dimanches en famille, puis d'autres lieux voient le jour.

**En 1911, la première salle de cinéma au sens moderne du terme – car entièrement consacrée au 7<sup>e</sup> art et non plus polyvalente – voit le jour : le Royal Biograph.**

## Laurel et Hardy censurés

Si les salles se multiplient alors, c'est également le cas des films. Rapidement, certains les virent d'un mauvais œil, craignant leur impact sur les mœurs ou les idéologies. C'est le début de la censure cinématographique, qui démarre d'ailleurs à Genève sous la forme d'autocensure, comme le raconte Henri Roth dans son ouvrage « Censuré ! »<sup>2</sup>. Lorsqu'il ouvre le cinéma Excelsior à la Corratierie en 1912, son propriétaire ne veut « pas faire passer des films pouvant avoir une action funeste sur les masses et sur l'enfance » et s'engage donc à pratiquer « une censure rigoureuse ».

Ensuite, c'est le pouvoir exécutif qui sévit, en particulier pour des questions idéologiques. C'est ainsi qu'il interdit « Le Cuirassé Potemkine » (1926), où Sergueï Eisenstein raconte une révolte de marins présentés comme des héros pendant la Révolution russe. Plusieurs autres n'ont pas non plus le droit d'être diffusés, dont le « Chien Andalou » de Luis Bunuel (qui sera censuré pendant 30 ans).

**En 1934, la Commission cantonale de contrôle des films voit le jour et prend le relais pour interdire des dizaines de films, avec une sévérité incroyable.**

Raisons invoquées ? Politique, immoralité, religion, violence ou encore nudité, découvre-t-on dans le livre d'Henri Roth. Les œuvres de nombreux grands noms du 7<sup>e</sup> art sont censurés (« Les parents terribles » de Jean-Cocteau, « La corde » d'Hitchcock, « Les sentiers de la gloire »

de Stanley Kubrick...) ou autorisés avec des coupures (tel « Hôtel du Nord », de Michel Carné). Même une comédie de Laurel et Hardy (« Flying Deuces ») est prohibée, et ce pour plusieurs années !

## Jusqu'à 32 cinémas

A Genève, il y a eu jusqu'à 32 cinémas (entre 1960 et 1965), plus de 15'000 fauteuils offerts et près de 4,6 millions d'entrées par an (record en 1961 : 4'571'828 spectateurs très précisément).

Depuis, de nombreuses salles ont disparu (que l'on pense aux Arcades, anciennement ABC, au Broadway, à Caméra Movie, au Central, au Cosmos, au Forum ou encore au Hollywood, pour ne citer qu'elles). Même un complexe multisalles a fermé ses portes (le Rialto et ses 7 écrans, en janvier 2016).

Le nombre de cinémas a ainsi diminué, passant de 24 en l'an 2000 à 16 en 2018 (1 de plus toutefois que l'année précédente), de même que celui des spectateurs (1,25 million en 2018).

<sup>2</sup> Henri Roth « Censuré ! 1934-1980 Histoire de la commission de contrôle des films de Genève ». Slatkine, 2016.

<sup>3</sup> Cornelius Schregle « Backdrop Switzerland. La Suisse vue à travers l'objectif de plus d'un siècle de films étrangers », 2016. L'âge d'homme.

<sup>4</sup> « Backdrop Switzerland. Expo ». Musée Alexis Forel à Morges. Jusqu'au 5 janvier 2020.

### Genève comme décors de cinéma

Si l'histoire de la censure en dit long sur l'évolution des mœurs, les décors choisis pour les films sont également très révélateurs. Or, la ville du bout du Lac Léman est souvent filmée, et ce depuis plus d'un siècle. Une des premières fois que Genève apparaît dans un film, c'est dans Frankenstein, un film américain de J. Searle Dawley en 1910; mais il ne s'agit que de décors peints, relève Cornelius Schregle, auteur d'un ouvrage montrant que plus de 680 films étrangers ont choisi la Suisse comme décors, de 1900 à aujourd'hui<sup>3</sup>.

« Ce qui influence le contenu des films étant en général en rapport avec le contexte social, politique ou géostratégique, on a vu lors de la création de la Société des Nations plusieurs films sur ce sujet, montrant donc les débuts de la Genève internationale. Puis, avec la guerre, plusieurs films d'espions se sont déroulés dans notre ville. Dans les années

60, les banques, notamment genevoises, sont filmées », raconte celui qui est également commissaire d'une exposition se tenant actuellement à Morges sur les films étrangers qui utilisent la Suisse comme toile de fond, avec un gros accent sur l'Arc lémanique<sup>4</sup>.

Les diverses organisations internationales attirent toujours : par exemple l'ONU, l'OMS et le CERN, ont servi de décors (« Contagion », avec Marion Cotillard et Matt Damon, « Anges et Démons », avec Tom Hanks, tiré du livre de Dan Brown). D'ailleurs, une série télévisée se tourne actuellement autour du thème des organisations internationales.

Autres décors très prisés : la rade, l'horloge fleurie et le jet d'eau, des symboles reconnaissables dans le monde entier et dès lors abondamment utilisés pour situer le lieu de l'action. Sans forcément d'ailleurs que la myriade d'acteurs célèbres ayant joué dans une scène montrant Genève ne se soient tous rendus dans le canton, les scènes étant souvent reconstituées en studio. Mais qu'importe : l'image de Genève est ainsi diffusée dans le monde entier. Tout le reste n'est que cinéma... ■

Aline Yazgi

Bien que le nombre d'écrans et de spectateurs s'oriente à la baisse, Genève entretient des liens forts avec le cinéma, et réciproquement.





# La plateforme de *trading* en ligne 1816 accueille son 9'000<sup>e</sup> investisseur

La solution de *trading* en ligne de la Banque Cantonale de Genève a franchi, cet été 2019, le cap des 9'000 utilisateurs et administre des actifs pour une valeur de près de CHF 800 millions. Simple d'utilisation et bien sécurisée, elle offre un accès aux principales places de bourse à des tarifs avantageux.

Lancée en avril 2010, cette plateforme opère sous la marque « 1816 » en référence à la date de fondation de la plus ancienne banque cantonale de Suisse.

Elle est intégrée au Netbanking et à l'App mobile Netbanking BCGE, les deux solutions qui permettent de gérer les transactions courantes à distance. 1816 peut être activée gratuitement afin d'effectuer, en pleine autonomie, achats et ventes de titres.

9'000 utilisateurs ont déjà intégré cette communauté d'investisseurs. Ils disposent, en option, d'un accès gratuit à des informations détaillées et actualisées en ligne via *Yourmoney*.

« *L'augmentation rapide du nombre d'utilisateurs de la plateforme 1816 s'explique par une offre très compétitive en termes de prix, de facilité d'utilisation et de sécurité opérationnelle.* » Blaise Goetschin, CEO de la BCGE.

### 1816: une offre très compétitive

La plateforme 1816 se positionne avec des tarifs attractifs, tant au niveau des droits de garde que des frais de courtage. 1816 permet d'investir de la manière la plus efficace dans des valeurs suisses et internationales via les principales places boursières d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Australie et d'Asie. ■

## Dimension, 25 ans, 200 projets réalisés

A l'occasion de son 25<sup>e</sup> anniversaire, Dimension SA Lausanne a célébré son 200<sup>e</sup> cas de transmission d'entreprise.

Fondée en 1994, Dimension SA est active en évaluation et transmission d'entreprises, en particulier dans les domaines de la distribution, l'industrie, l'horlogerie, la construction, l'immobilier, les services, la sécurité et l'informatique.

Basée à Lausanne (siège), la société dispose d'une succursale à Genève et est active dans toute la Suisse.

### Dimension, partenaire du propriétaire d'entreprise

Partenaire expérimenté, fiable et pragmatique, Dimension SA est l'interlocuteur privilégié du propriétaire d'entreprise pour analyser le potentiel de valorisation et réaliser des opérations de transmission d'entreprises. Elle fait partie du groupe BCGE depuis 2015 (filiale à 100%). ■

25  
ANS  
depuis 1994

 **DIMENSION**  
MISE EN VALEUR ET TRANSMISSION D'ENTREPRISES

[www.dimension.ch](http://www.dimension.ch)



## Trois « Obermatt Gold » 2019 pour la BCGE

Le CEO de la Banque Cantonale de Genève, Blaise Goetschin, a été primé par l'institut Obermatt dans sa sélection des meilleurs CEO de l'année. Il se hisse en 2019 au 1<sup>er</sup> rang du classement « Financial Institutions: Switzerland ».

Cette distinction Obermatt Gold 2019 obtenue dans trois catégories : performance de « croissance », « opérationnelle » et « combinée » est fondée sur les indicateurs-clés des performances financières de la BCGE en comparaison de celles d'établissements similaires. Elle reflète la qualité des orientations stratégiques de la BCGE sur le long terme. Blaise Goetschin se réjouit, au nom de toute la banque, de cette distinction : « *Il s'agit d'un signe tangible de reconnaissance des très bons résultats de l'entreprise. Je remercie nos collaborateurs et nos cadres qui sont les artisans de cette performance.* »

### Classement Obermatt: une méthodologie d'indexation factuelle et transparente

Obermatt est un institut suisse de recherche financière, fondé en 2001, spécialisé dans le calcul indexé de la performance. Le classement Obermatt, effectué selon une méthodologie d'indexation factuelle, transparente et indépendante est basé exclusivement sur des données publiques et des calculs financiers. Il aide les investisseurs, les conseils d'administration, ainsi que les responsables de sociétés à identifier la véritable performance des entreprises. ■

# Innovation : un livre à découvrir

Parmi les bons ouvrages récents consacrés à l'intelligence artificielle (IA), l'un d'entre eux se distingue par le fait qu'il est fort illustré; dans les deux sens du terme. « Comprendre l'intelligence artificielle » met en avant de nombreuses comparaisons concrètes pour aider le lecteur à comprendre le sujet.

Utilisant des mots simples, l'auteur (docteur en IA et professeur dans une université parisienne) parvient à expliquer clairement de nombreux concepts a priori compliqués. Ce livre comporte de nombreux dessins – souvent amusants – de Lizete De Assis, dessinatrice, mais aussi... informaticienne et titulaire d'un master en IA.

Nicolas Sabouret commence par réexpliquer ce que sont les algorithmes, ces « recettes de cuisine » permettant de décrire n'importe quel traitement de l'information. Et l'auteur de détailler les différents types d'algorithmes utilisés en IA (min-max, gloutons, tabous, évolutionnaires, multi-agents, en réseau de neurones, Monte-Carlo, etc.) avec leurs forces et leurs faiblesses.

Il rappelle cet élément souvent oublié : « La première chose à comprendre à propos des algorithmes d'IA est qu'ils renoncent à obtenir une solution exacte au problème posé. Lorsqu'il n'est pas possible de calculer la meilleure solution en un nombre d'opérations suffisamment réduit, il faut se contenter d'une solution « à peu près correcte », mais obtenue plus rapidement. » Autrement dit, il faut renoncer à l'exactitude de la solution pour qu'elle puisse être délivrée en un temps raisonnable. Voilà qui fait réfléchir.

SABOURET Nicolas. « *Comprendre l'intelligence artificielle* ». Ellipses. 2019



## Points de vue : deux études inspirantes

### Pourquoi est-ce parfois si difficile de prendre une décision ?

Des neuroscientifiques de l'Université de Genève, en collaboration avec l'Université de Harvard, ont démontré que les décisions optimales doivent se fonder non pas sur la valeur propre des choix possibles, mais sur la différence de valeur qui existe entre eux.

Exemple : vous hésitez entre une tarte au citron et une tarte aux pommes. Le modèle mathématique conçu par les chercheurs montre que la stratégie optimale consiste à faire la somme des valeurs associées aux souvenirs que l'on a de chaque choix, puis de calculer la différence qui existe entre ces deux sommes de valeurs (ai-je plus de souvenirs positifs associés à la tarte au citron ou à la tarte aux pommes?). Ce modèle conclut à une prise de décision rapide lorsque les valeurs des deux possibilités sont très éloignées l'une de l'autre. Au contraire, lorsque deux choix ont presque la même valeur, le cerveau prend plus de temps à choisir, car il doit solliciter davantage de souvenirs.

Nature Neuroscience, 2019. *Optimal policy for multi-alternative decisions* Août 2019 (référence exacte : DOI: 10.1038/s41593-019-0453-9). Un résumé est publié sur le site de l'Université de Genève sous forme de communiqué de presse : « **Comment optimiser la prise de décision ?** », septembre 2019.



### Baromètre bancaire 2019

**Face à un contexte exigeant, les banques en Suisse relèvent le défi.** 248 banques, 90'660 employés, CHF 6'943,5 milliards d'actifs sous gestion et un bénéfice annuel consolidé de CHF 11 milliards. Tel est le résumé chiffré du paysage bancaire suisse à fin 2018, selon le « Baromètre bancaire 2019 » récemment publié. Malgré les incertitudes géopolitiques et les mutations technologiques liées à la numérisation, **les banques suisses continuent à constituer un contributeur-clé au succès de la place financière suisse et un moteur économique important pour le pays**, via notamment les opérations de crédits. Les crédits hypothécaires ont ainsi augmenté en 2018 de 3,6% à CHF 3'225 milliards, une croissance supérieure à l'année précédente (+2,7%). Autre pilier de la place financière helvétique : les activités de Wealth Management. Les actifs nets sous gestion continuent de progresser (même si moins fortement que sur des places concurrentes). Ainsi, les actifs privés sous gestion s'élevaient à CHF 3'700 milliards, dont 2'300 milliards provenant d'activités transfrontalières.

Swiss Banking, Baromètre bancaire 2019, L'évolution conjoncturelle des banques en Suisse <https://www.swissbanking.org/fr/medias/positions-et-communiques-de-presse/>



plier ici

plier ici



**Banque Cantonale de Genève**

Conseil en ligne

*Dialogue*

Case postale 2251

1211 Genève 2



# Obtenez plus d'informations sur les prestations de la BCGE

**Veuillez compléter le coupon, le détacher, le plier et le coller, puis nous le renvoyer.**

**Information BCGE – [www.bcge.ch](http://www.bcge.ch) – [info@bcge.ch](mailto:info@bcge.ch) – 058 211 21 00**

- Devenir client   
  Financer mon logement   
  Préparer ma retraite   
  Faire gérer ma fortune  
 Achat/vente d'entreprises   
  Conseils en ingénierie financière (pour les entreprises)   
  Conseil patrimonial  
 Autre \_\_\_\_\_

Je souhaite être appelé par un conseiller au n° de tél. \_\_\_\_\_

Je suis joignable le:  lundi  mardi  mercredi  jeudi  vendredi    entre \_\_\_\_ et \_\_\_\_ heures

**Information et abonnement *Dialogue* – [dialogue@bcge.ch](mailto:dialogue@bcge.ch) – 022 809 20 04**

*Dialogue* est consultable sous format électronique sur le site internet de la BCGE ([www.bcge.ch](http://www.bcge.ch))

- Je souhaite recevoir l'édition papier de *Dialogue* – 3 éditions par an  
 Je souhaite me désabonner  
 Ma suggestion à la rédaction de *Dialogue* \_\_\_\_\_

Madame  Monsieur

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Rue/n° \_\_\_\_\_ NPA/localité \_\_\_\_\_

Tél. prof. \_\_\_\_\_ Tél. privé \_\_\_\_\_

# La BCGE à Florissant



## Votre banque disponible 24h/24

058 211 21 00 – [info@bcge.ch](mailto:info@bcge.ch) – [www.bcge.ch](http://www.bcge.ch)

La BCGE est également présente dans 20 autres agences du canton

**Agences ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et le samedi matin, sur rendez-vous, pour un conseil spécialisé**

Carouge-Marché, Chêne, Servette-Wendt

**Agences ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 17h30**

Bernex, Champel, Eaux-Vives, Florissant, Grand-Lancy, Grand-Saconnex, Ile, Jonction, Lancy-Centre, Meyrin-Cité, Onex, Pâquis, Plainpalais, Plan-les-Ouates, Praille-Acacias, Vernier, Vésenaz

**Agence ouverte de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30**

Versoix

**A l'extérieur du canton, succursales, filiales et bureaux de représentation**

en Suisse

Lausanne 021 321 07 17  
Zurich 044 224 65 06

en France

Lyon +33 472 07 31 50  
Annecy +33 450 66 68 27  
Paris +33 176 77 33 91

dans le monde

Dubaï +97 143 29 83 00  
Hong Kong 022 810 81 80



Netbanking / Mobile Netbanking



1816 Trading online



Banque en ligne

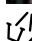
Les conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h30, et le samedi de 9h à 16h.



125 appareils de banque

La BCGE offre la gratuité des retraits aux bancomats de toutes les banques cantonales, soit le plus grand réseau de distributeurs automatiques de Suisse (1'600 bancomats).



 [bcge.shop](http://bcge.shop)

<https://bcge.shop/>

BCGE.shop est un site de la BCGE, sur lequel divers objets représentant les valeurs de la banque sont en vente.



Chaîne YouTube BCGE

Retrouvez l'actualité de la BCGE en images, ainsi que nos vidéos institutionnelles.